

DÉMOCRATISATION DE L'EXCELLENCE :

L'expérience des centres
de recherche
sur la violence familiale
et la violence envers
les femmes

*Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes
à maintenir et à améliorer leur état de santé.*

– Santé Canada

*Démocratisation de l'excellence : l'expérience des centres de recherche sur la violence familiale
et la violence envers les femmes* a été produit par le Conseil de recherches en sciences humaines
du Canada et Santé Canada au nom de l'Initiative de la violence familiale et des Centres de
recherches sur la violence familiale et la violence envers les femmes.

Also available in English under the title *Democratizing Excellence: The Experience of the Research
Centres on Family Violence and Violence Against Women*

Il est interdit de reproduire ce document à des fins commerciales, mais sa reproduction à d'autres
fins est encouragée, à condition que la source soit citée.

On peut obtenir, sur demande, la présente publication en formats de substitutions.

Pour obtenir plus de renseignements sur les questions de violence familiale, veuillez communiquer avec :

Le Centre national d'information sur la violence dans la famille

Division des questions relatives à la santé

Direction générale de la promotion et des programmes de la santé

Santé Canada

Indice de l'adresse : 1907D1

7^e étage, immeuble Jeanne-Mance, Pré Tunney

Ottawa (Ontario) K1A 1B4 CANADA

Téléphone : 1 800 267-1291 ou (613) 957-2938

Télécopieur : (613) 941-8930

Téléimprimeur : 1 888 267-1233 ou (613) 941-7285

ATME : 1 800 561-5643 ou (613) 952-6396

Site Web : <http://www.hc-sc.gc.ca/hc-cn>

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada, 1999

Cat. H72-21/166-1998F

ISBN 0-662-83270-1

Table des matières

	Page
Résumé.....	1
Introduction.....	5
Aperçu du projet	6
Les cinq centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes.....	8
1. B.C./Yukon Feminist Centre for Action Research on Violence Against Women/Feminist Research, Education, Development and Action Centre.....	8
2. Manitoba Research Centre on Family Violence and Violence Against Women.....	9
3. Centre de recherche sur la violence faite aux femmes et aux enfants.....	10
4. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes	11
5. Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale (MMFRC).....	12
Atteinte des objectifs du projet.....	14
1. Collaboration durable	15
i. Les membres	15
ii. Principes de la participation	15
iii. Motifs de la participation.....	17
iv. Difficultés éprouvées par les partenaires	20
2. Masse critique de recherche	25
3. Diffusion des résultats de la recherche	27
Leçons tirées du projet	30
1. Élaboration du projet	30
i. Partenaires financiers	30
ii. Conception du projet	30
iii. Niveaux des ressources	31
iv. Sentiment d'appartenance au centre	32
2. Établissement d'un centre de recherche	32
i. Cultures	32
ii. Le facteur temps.....	32
3. Réussites et difficultés	33
i. Le modèle de recherche.....	33
ii. Financement du projet.....	33
iii. Diffusion des résultats	33
iv. Création d'une capacité de recherche.....	34
Conclusion.....	35

Résumé

Les centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes ont été choisis, en 1991, en vue d'établir une capacité durable de recherche dans ces domaines. Ces centres ont reçu du financement du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada, un conseil subventionnaire fédéral, et de l'Initiative de lutte contre la violence familiale, un programme fédéral. Les centres de recherche intégraient les compétences d'organismes de première ligne, de partenaires provinciaux et de chercheurs universitaires. Il y a cinq centres de recherche, qui sont situés à Vancouver, Winnipeg, London, Montréal/Québec et Fredericton. Le partenariat entre les organismes de première ligne et les universitaires est essentiel au fonctionnement de ces centres. Leur succès est dû à un fonctionnement basé sur le respect mutuel. Les centres font tous de la recherche-action participative, par laquelle les travailleurs de première ligne définissent le sujet de la recherche, aident à concevoir les méthodes, à effectuer les travaux de recherche et à analyser les résultats. Les résultats de la recherche sont ensuite appliqués dans la collectivité. Ce modèle de recherche est essentiel à la cohésion des centres.

Le présent rapport résume l'expérience des membres des centres de recherche et tire des leçons du projet. Les renseignements proviennent de rapports de plusieurs activités d'examen prévues dans le projet, de documents versés dans les dossiers des bailleurs de fonds, d'une évaluation du programme de subventions stratégiques du CRSH – dont les centres ont reçu des subventions – et de groupes de discussion organisés par chaque centre, en 1996-1997, à la demande des bailleurs de fonds.

Leçons : mise en place du projet

Les bailleurs de fonds doivent s'assurer, avant le début du projet, que leurs pratiques de financement ne font pas obstacle à la participation équitable de tous les membres. Si on décèle des obstacles, les bailleurs de fonds **et** les partenaires doivent trouver des solutions pour les éliminer. Les bailleurs de fonds doivent se montrer compréhensifs, souples et encourageants. Ils doivent faire preuve de patience avant que l'expérience ne produise des résultats. Au début du projet, les organismes de première ligne étaient méfiants : comme les fonds étaient octroyés par l'entremise du milieu universitaire, cela semblait imposer une relation hiérarchique et indiquer qu'on ne faisait pas confiance à leur capacité de gérer des fonds. Voilà qui montre à quel point la communication et la transparence sont essentielles dans toute collaboration entre des groupes qui n'ont jamais travaillé ensemble auparavant.

Partenaires financiers : Les ressources peuvent être accordées sous forme de compétences aussi bien que sous forme d'argent. Elles devraient provenir de tous les secteurs s'occupant du problème en question. Un partenariat réunissant des universités, des groupes communautaires locaux, des membres de la collectivité et les gouvernements fédéral et provinciaux crée une relation durable et un sentiment d'appartenance au niveau local.

Conception du projet :	Ce genre de projet doit être conçu en collaboration avec les partenaires éventuels. L'information doit être transmise dans un langage qui traduit l'esprit du projet. Les bailleurs de fonds doivent se montrer souples et être prêts à modifier leurs méthodes et pratiques pour répondre aux besoins exprimés par les partenaires.
Niveaux de ressources :	Ce genre de projet nécessite moins de fonds au début que dans les étapes ultérieures. Les centres de recherche sont capables de trouver des fonds pour leurs projets de recherche, mais pour le démarrage du projet et les activités autres que la recherche, il leur faut absolument un financement de base. Compte tenu de la situation financière actuelle, il était optimiste de s'attendre à ce que les centres de recherche s'autofinancent après les cinq premières années.
Sentiment d'appartenance au centre :	Les bailleurs de fonds doivent créer des occasions de rencontre, comme des assemblées annuelles et des conférences, pour donner la chance aux membres des centres de se rencontrer et de discuter de leurs stratégies.

Leçons : établissement d'un centre de recherche

Les centres de recherche ont reçu des centaines de milliers de dollars pour examiner des questions qui ont des conséquences directes sur les politiques et sur les pratiques. Recourant à un mode de collaboration dynamique, ils ont réussi à mener des recherches pertinentes pour les collectivités. Leurs travaux concernent les besoins définis par les minorités ethnoculturelles et les collectivités autochtones, les femmes des régions rurales et celles ayant un handicap. Les centres de recherche ont examiné les problèmes de la violence faite aux femmes, de la violence et de la négligence à l'endroit des enfants, de la violence familiale et des mauvais traitements envers les personnes âgées. Ils représentent toute une gamme des points de vue parmi les organismes communautaires et peuvent amener les bonnes personnes à prendre part à des discussions. Ils ont favorisé l'établissement de partenariats et de mécanismes de collaboration fructueux entre universitaires, décideurs gouvernementaux, partenaires de première ligne et organismes du secteur privé, et les ont appliqués ensuite à des partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Dans ce genre de partenariat, les partenaires peuvent être issus de différentes cultures institutionnelles et ils tiennent souvent un discours différent. Il faut déployer beaucoup de bonne volonté pour résoudre des malentendus.

Cultures :	Il faut beaucoup de ressources et d'efforts pour établir la confiance entre les partenaires et le respect mutuel des compétences, des connaissances et de l'expérience, et pour combler le fossé entre les différentes cultures. Le processus doit être empreint de transparence et d'ouverture d'esprit.
-------------------	---

Le facteur temps : Il faut du temps pour établir un centre de recherche. Au tout début, on doit consacrer du temps à la création d'un noyau solide de bonnes relations afin que s'établisse entre les partenaires une synergie positive qui permettra au centre d'atteindre l'excellence.

Leçons : réussites et difficultés

Les centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes rendent leurs résultats de recherche accessibles à un vaste public. Le financement de base leur confère l'indépendance et la latitude voulues pour s'exprimer sur les questions délicates, que ce soit dans le milieu universitaire ou la collectivité. Les centres de recherche ont influencé la façon dont les gens conçoivent et abordent le problème de la violence. Ils ont contribué à l'élaboration de politiques gouvernementales fédérales et provinciales. Les médias les consultent, car ils se fient aux résultats de leurs études. Les centres de recherche ont réussi à établir une masse critique de compétences sur la violence dans la famille et envers les femmes.

Modèle de recherche : La recherche-action participative est un modèle qui fonctionne bien pour tous les partenaires.

Financement des projets : Les programmes de petites subventions, comme ceux que les centres de recherche ont mis sur pied, s'avèrent efficaces pour obtenir la participation des organismes de première ligne. Ils attirent les ressources, engendrent un sentiment d'appartenance, assurent un appui à la recherche et l'utilisation des compétences locales, favorisent l'acquisition de nouvelles compétences et permettent de surmonter les difficultés de croissance.

Diffusion des résultats : La capacité de produire et de diffuser des documents pertinents et de grande qualité est essentielle.

Création d'une capacité de recherche : Le résultat le plus important des travaux des centres est la capacité de recherche qu'ils ont créée en faisant appel à la participation de chercheurs. Les centres de recherche donnent aux universités une meilleure image auprès des collectivités, comblent le fossé entre les universitaires et les travailleurs de première ligne, et s'avèrent rentables pour les universités.

Les centres de recherche ont tous évolué au-delà du concept original. Ils ont dépassé toutes les attentes qui avaient été formulées. Ils ont encouragé la réalisation de projets de recherche qui ont réuni des chercheurs de nombreuses disciplines autour de thèmes de recherche précis. Ils ont trouvé des fonds de recherche et triplé les investissements des universités hôtes. Les cours sont maintenant meilleurs et les stages sont davantage axés sur la réalité. Les centres ont amélioré la réputation des universités partenaires auprès de leur collectivité. Ils ont attiré des étudiants dans les universités. Dévoués à la cause et aux objectifs de leur centre de recherche, les participants n'ont cessé de chercher des solutions au problème de la violence familiale et de la violence envers les femmes dans un climat de respect et d'acceptation mutuels.

Les centres de recherche jouissent d'une excellente réputation dans leur collectivité. Ils constituent tous une plaque tournante de la recherche en matière de violence familiale et de violence faite aux femmes; et ils ont des programmes d'approche efficaces comportant des volets de recherche, de communication et de leadership dans leur collectivité. Les gouvernements leur demandent d'évaluer des programmes. Leurs travaux de recherche ont entraîné des changements dans les politiques en vigueur dans les collectivités qu'ils desservent. Leurs travaux sur la violence sont cités dans tout le pays. Les médias respectent ces travaux et en utilisent les résultats. Le succès des centres de recherche repose sur la force des liens qui se sont créés et sur le recours à la recherche-action participative, laquelle a permis d'édifier une capacité d'aborder le problème de la violence familiale et de la violence envers les femmes dans leur collectivité.

Les programmes de recherche des centres sont tous durables. Des centaines de personnes de divers milieux ont consacré des milliers d'heures au total, à titre bénévole, aux activités des centres. Ils s'échangent des stratégies et des renseignements par l'entremise de l'Alliance des centres de recherche qu'ils ont mise sur pied. Le fait que tant ait été accompli avec si peu témoigne de la pertinence de leurs travaux. C'est maintenant pour des tâches administratives et des activités connexes que les centres ont besoin d'argent. La gestion des programmes, la coordination des activités des équipes de recherche et le maintien du réseau des centres de recherche nécessitent en effet des ressources, que ce soit des ressources humaines ou financières ou des dons. Au fur et à mesure que les activités des centres de recherche augmentent, leur budget administratif augmente aussi. Les centres cherchent donc des moyens d'éviter que la force créatrice et les liens entre les divers partenaires ne se perdent.

Les centres de recherche sur la violence familiale et la violence faite aux femmes se sont avérés une façon efficiente de mener des travaux de recherche de grande qualité répondant aux besoins communautaires. Le succès de ces centres témoigne du dévouement des participants et du personnel. Les partenariats établis ont modifié à jamais la façon de travailler des chercheurs universitaires et des travailleurs de première ligne, les deux parties tirant des avantages de ce changement. Les produits de la recherche ont été intégrés au processus d'élaboration des politiques et diffusés à grande échelle. Les centres ont atteint un point où ils peuvent pleinement profiter des avantages qui découlent des liens entre les partenaires, et parvenus à maturité, en tant que réseau, ils peuvent élaborer une stratégie canadienne de lutte contre la violence familiale.

Introduction

En 1991, des fonds ont été obtenus du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), un conseil subventionnaire fédéral, et de l'Initiative fédérale de lutte contre la violence familiale, pour financer un projet visant à établir une capacité durable de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes. C'était la première fois que les deux bailleurs de fonds travaillaient ensemble, et le projet combinait leurs connaissances et celles des organismes de première ligne, des fonctionnaires provinciaux et des universitaires grâce à un mode de collaboration novateur. Les cinq centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes sont situés à Vancouver, Winnipeg, London, Montréal, Québec et Fredericton. Maintenant que chaque centre a reçu 500 000 \$ dans le cadre du projet, le moment est propice à une réflexion sur le déroulement du projet et sur ses résultats. Dans le présent rapport, on donne un aperçu de la mise sur pied et des réalisations des centres, et on examine les leçons qu'on peut tirer du projet.

Au début du projet, on avait prévu plusieurs mécanismes de rapport et d'examen. Les centres de recherche ont soumis des rapports d'étape annuels en fonction des objectifs du projet. Les bailleurs de fonds se sont rendus dans chacun des centres, et un comité d'examen indépendant a effectué des évaluations formatives et à mi-mandat. Pour fins d'évaluation, les centres de recherche ont envoyé au comité d'examen des rapports et d'autres produits de leur recherche, des comptes rendus de réunions, des bulletins et des coupures de journaux. Ces documents ont été versés aux dossiers des bailleurs de fonds. Tous ces rapports et les dossiers des deux partenaires financiers ont servi à la rédaction du présent rapport; celui-ci est accompagné d'un répertoire des rapports de recherche produits par les centres.

L'auteur du présent document a aussi utilisé des renseignements issus de groupes de discussion organisés par chaque centre de recherche, à la demande des bailleurs de fonds, en 1996-1997. Ces groupes de discussion étaient composés de membres des centres de recherche et de représentants des universités, des organismes de première ligne et des ministères qui collaboraient avec les centres, mais qui n'en étaient pas membres. Faisaient également partie de chacun des groupes de discussion des représentants des deux sources de financement, soit le CRSH et Santé Canada (qui représentaient l'Initiative au nom du gouvernement fédéral). On a soumis à tous les groupes la même série de questions pour stimuler la réflexion et faciliter l'organisation des discussions. Cette activité a fourni à de nombreux participants l'occasion de s'exprimer sur leur participation. Ils ont parlé avec franchise des leçons qu'ils avaient tirées de leur expérience. Leur enthousiasme est perceptible tout au long du présent document, à travers les citations rapportées. À moins d'autres indications, tous les passages cités ont été recueillis lors des rencontres de groupes de discussion.

Aperçu du projet

Le 6 décembre 1989, 14 femmes ont été assassinées à l'École polytechnique de Montréal. Peu après, le gouvernement fédéral annonçait son intention de poursuivre l'Initiative de lutte contre la violence familiale et y consacrait 136 millions de dollars pour une période de cinq ans. L'initiative, annoncée en février 1991, faisait appel à la participation de six ministères fédéraux. Les centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes ont été créés dans ce programme, à la suggestion de l'Association canadienne des professeurs d'université, dans le but d'établir une capacité de recherche durable pour étudier les problèmes de la violence familiale et envers les femmes. Le projet devait mettre à profit les connaissances spécialisées de chercheurs d'organismes de première ligne et d'organismes universitaires, afin de favoriser le renforcement des liens et le transfert de connaissances entre les deux parties. La proposition soumise à l'approbation du ministre de la Santé, responsable du projet, mettait de l'avant un partenariat entre le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et Santé Canada, qui devait gérer l'Initiative de lutte contre la violence familiale.

Le projet des centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes visait à « encourager et soutenir, par un réseau de centres de recherche dans les universités canadiennes, la recherche qui pourrait produire des résultats applicables à l'élaboration de politiques¹ », ce qui devait permettre de coordonner les travaux et de favoriser la diffusion des résultats de la recherche canadienne sur la violence. Les centres pourraient étudier les problèmes de la violence faite aux femmes, la violence subie par les enfants dans leur famille ou à l'extérieur du foyer, la violence conjugale, les mauvais traitements envers les personnes âgées ou les personnes handicapées, ou toute forme de violence faite aux femmes sur le plan individuel ou social, comme la violence physique, l'intimidation, la violence psychologique, la violence sexuelle, la négligence, la privation et l'exploitation financière. La recherche devait mettre en lumière les besoins des Autochtones, des résidents des collectivités rurales ou éloignées, des groupes ethnoculturels et des personnes handicapées. Une attention particulière allait être portée aux déterminants de la violence familiale et de la violence envers les femmes, aux modèles d'intervention efficaces, aux mesures de prévention et aux nouvelles stratégies. La recherche devait mener à des changements, et les résultats devaient pouvoir être appliqués dans les collectivités. Dans le cadre du projet, on fournirait une formation à des travailleurs de première ligne et à de jeunes chercheurs, en vue de disposer d'un nombre suffisant de chercheurs dans le domaine de la violence et d'encourager l'éclosion de connaissances pour appuyer l'élaboration de politiques. Le succès du projet reposait sur la relation de partenariats entre les chercheurs de première ligne, les chercheurs universitaires et les fonctionnaires gouvernementaux.

1 Protocole d'entente du 6 juin 1991, CRSH et Santé Canada

Santé Canada et le CRSH ont choisi de lancer un concours lors de l'assemblée générale de 1991 de l'Institut canadien de recherches sur les femmes. Le comité de sélection a retenu les cinq propositions les plus remarquables, qu'on rendit publiques le 13 novembre 1992. Le CRSH et Santé Canada, pour l'Initiative de lutte contre la violence familiale, se sont partagé également le coût total de 2,5 millions de dollars. Il s'agissait de nouveaux fonds qui s'ajoutaient aux sommes que le gouvernement fédéral avait déjà affectées aux programmes de lutte contre la violence. On remettrait à chaque centre de recherche choisi un montant de 100 000 \$ par année durant cinq ans pour leurs frais administratifs, après quoi on s'attendait à ce qu'ils s'autofinancent. Pour financer leurs activités de recherche, ils auraient à livrer compétition à d'autres demandeurs de subventions. Le CRSH s'est chargé de l'administration financière du projet et a reçu les rapports financiers annuels. Santé Canada a transféré la responsabilité administrative des fonds de l'Initiative de lutte contre la violence familiale au CRSH pour deux raisons : d'abord, parce que l'Initiative devait prendre fin en 1995, avant le projet des centres de recherche, tandis que le CRSH pouvait continuer d'assurer le financement après 1995; ensuite, parce que les universités dont les chercheurs avaient reçu des subventions du CRSH avaient l'obligation de fournir des services de soutien.

Chacun des centres de recherche a soumis un rapport d'étape annuel, un énoncé des buts et objectifs, et un état financier vérifié. Ces exigences étaient considérées comme rigoureuses par les centres. Les bailleurs de fonds ont surveillé conjointement les progrès des travaux : ils se sont rendus dans chacun des centres au début du projet, ils ont fait effectuer par un comité d'examen indépendant une évaluation formative, ainsi qu'un examen à mi-mandat dont dépendait le financement des quatrième et cinquième années du projet, et ils ont fait préparer le présent rapport pour exposer les leçons tirées du projet.

Les cinq centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes

Chaque centre de recherche a élaboré son propre modèle en fonction des modalités d'octroi de la subvention. Les modèles comportent des différences sur le plan des mécanismes de partenariat et des objectifs organisationnels. Chacun selon son propre modèle, les cinq centres ont dépassé les objectifs individuels qu'ils s'étaient fixés ainsi que les objectifs communs du projet.

1. B.C./Yukon Feminist Centre for Action Research on Violence Against Women/Feminist Research, Education, Development and Action Centre (FREDA) – Vancouver

Le FREDA est issu d'un partenariat entre divers organismes de services, le Women's Research Centre (WRC) et des chercheurs du Feminist Institute for Studies on Law and Society de l'Université Simon Fraser, et du Centre for Studies in Gender Relations and Women's Studies de l'Université de la Colombie-Britannique. On a formé, dans la même période, un groupe national de spécialistes chargé d'étudier le problème de la violence faite aux femmes. Certaines femmes étaient d'avis qu'il valait mieux aider financièrement les organismes de services de première ligne, qui commençaient à subir des restrictions budgétaires, que de financer des études et des recherches. Ces facteurs ont mené à l'effort initial de création d'un partenariat entre les travailleurs de première ligne et les chercheurs universitaires des centres.

Malgré ces débuts, le FREDA a aménagé son bureau au WRC. Un coordonnateur a effectué une vaste consultation auprès des groupes communautaires de la Colombie-Britannique et du Yukon pour déterminer les besoins en matière de recherche de certaines collectivités et d'organismes de services de première ligne. Les participants ont fait part du genre de recherche qui répondrait le mieux à leurs besoins et ont proposé des groupes communautaires qui pourraient être invités par le FREDA à participer au processus de recherche. Ils étaient en faveur de la recherche-action et ont insisté pour que la recherche porte sur les besoins de populations marginales, comme les collectivités autochtones, les femmes appartenant à une minorité visible, les immigrantes et les réfugiées. Le FREDA a formulé ses objectifs et ses priorités en fonction des résultats de cette consultation.

Le FREDA s'est efforcé d'inclure des représentants de groupes marginaux dans son conseil d'administration et d'entreprendre des projets de recherche avec les collectivités qu'ils représentaient. Le centre a régulièrement servi d'intermédiaire, offrant une formation à des membres de la collectivité pour qu'ils effectuent des travaux de recherche, dont il révisait et publiait les résultats. Au cours des cinq dernières années, il a publié 17 rapports sur des problèmes liés à l'expérience de la violence à l'intention, entre autres, de la collectivité sud-asiatique, des travailleuses domestiques des Philippines, des collectivités autochtones, des petites collectivités et des collectivités éloignées. Il a publié des guides pour aider les enfants qui ont été témoins d'actes de violence, et il a aussi produit une vidéo sur les obstacles que doivent surmonter les citoyens pour organiser leur lutte contre la violence.

Le FREDa agit sur deux plans. D'une part, le centre encourage les projets de recherche communautaires et favorise la transmission de compétences en recherche aux membres de la collectivité, aux étudiants et aux nouveaux chercheurs. D'autre part, il joue un rôle de chef de file en effectuant des études sur les nouveaux besoins définis par ses partenaires de la collectivité. On se sert des études existantes pour préparer des présentations lors d'enquêtes provinciales et on analyse les résultats de ces études pour les appliquer à des problèmes actuels. Ainsi, le FREDa a fait un sondage pour évaluer la réaction aux mesures d'arrestation proactives prévues dans la politique provinciale sur la violence envers les femmes dans les relations personnelles (qui a été mise en place après le massacre de Vernon, en Colombie-Britannique, en 1996). La presse a publié les résultats du sondage, et le rapport de l'enquête du coroner sur le massacre contenait certaines des recommandations du centre. La recherche sert aussi à traiter des questions de politique. Le FREDa, par exemple, a collaboré avec le Westcoast Legal Education and Action Fund pour l'examen de la *Privacy Shield Law*. Condition féminine Canada et la Vancouver Foundation ont récemment accordé des fonds au FREDa pour qu'il examine d'un œil critique toutes les politiques touchant les femmes et les enfants qui ont vécu un problème de violence dans leurs relations personnelles.

2. Manitoba Research Centre on Family Violence and Violence Against Women – Winnipeg

Ce centre de recherche est issu d'un partenariat entre l'Université du Manitoba, l'Université de Brandon, l'Université de Winnipeg, des représentants du gouvernement provincial, des travailleurs de première ligne et des organismes de services aux Autochtones, entre autres l'Association of Manitoba Chiefs. Toutefois, en 1995-1996, le centre de recherche a entrepris de créer un réseau de recherche régional plus actif. La région des Prairies, composée du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, est désormais le point de référence géographique du centre, dont le siège administratif est situé à l'Université du Manitoba. Chaque province possède un comité directeur composé de travailleurs de première ligne, d'universitaires et de décideurs du gouvernement. Le conseil régional, qui est l'organisme décideur pour le réseau de recherche régional, est composé de représentants des trois comités directeurs.

Au cours des cinq dernières années, le centre de recherche a reçu des subventions et des contrats d'une valeur de plus de 1 million de dollars pour mener plus de 30 projets de recherche. Il a défini des critères pour l'affiliation au projet qui font en sorte que les études parrainées et financées ont des applications pratiques au niveau des programmes et des politiques. Tous les comités du centre comptent des praticiens, des décideurs et des universitaires. Cette diversité assure la pertinence de la recherche et a permis d'obtenir des ressources de groupes d'intérêts locaux ou particuliers et d'organismes de financement provinciaux et fédéraux. Le bulletin du centre de recherche et la série de conférences favorisent la coopération et le dialogue entre les partenaires.

Afin d'atteindre l'autonomie financière, on a créé la Prairie Action Foundation. Cette fondation crée un nouveau type de partenariat communautaire composé d'entreprises, de dirigeants communautaires, de philanthropes, de fondations et d'organismes gouvernementaux des trois provinces. Il vise à recueillir des fonds pour le réseau de recherche du centre. Les partenariats pour la recherche et la fondation s'appuient sur un principe de « démocratisation de la responsabilité », selon lequel la violence familiale est l'affaire de tous et tous les membres de la collectivité ont un rôle à jouer pour enrayer ce problème.

3. Centre de recherche sur la violence faite aux femmes et aux enfants – London

Le Centre de recherche de London est le fruit d'un partenariat entre l'Université Western Ontario (UWO), le Collège Fanshawe et le London Coordinating Committee to End Woman Abuse. Ce dernier représente des groupes communautaires divers : travailleuses féministes anti-violence, police, Société d'aide à l'enfance et programmes de traitement pour hommes violents. Depuis 1992, cette collaboration fournit une base solide pour tous les projets du centre. Les activités cadrent avec les objectifs établis par le comité directeur. Le conseil d'administration supervise quatre domaines de recherche : les recours civils et les recours au criminel, l'éducation et la formation, l'évaluation des stratégies d'intervention et la prévention. Dans chacun de ces domaines, un comité oriente et supervise les projets. Au fur et à mesure que les comités ont évolué et ont proposé des projets de recherche, d'autres universitaires et praticiens se sont joints à eux, et ont formé des comités consultatifs ou des groupes de travail pour des projets particuliers. Les trois partenaires fondateurs et le grand public sont représentés au conseil d'administration et ont aussi des représentants dans chaque comité et groupe de travail. Avec son programme de petites subventions, le Centre de recherche de London appuie les projets de recherche mis sur pied par la collectivité, les subventions de démarrage pouvant aller jusqu'à 5 000 \$.

Le rendement du centre a été exceptionnel, attirant des subventions et des contrats d'une valeur de plus de 1 280 000 \$ de sources aussi diverses que la Fondation Trillium, la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, le Secrétariat d'État, l'Association du Barreau canadien, le Service correctionnel du Canada, le CRSH, Santé Canada ainsi que les ministères du Procureur général et du Solliciteur général de l'Ontario. Le Centre de recherche de London a effectué des travaux particulièrement novateurs dans certains domaines : coûts économiques de la violence faite aux femmes et aux enfants; évaluation des ressources éducatives et préparation de matériel pédagogique anti-violence; évaluation de programmes de traitement pour homme violents; et enfin, résistance à l'égalité entre les sexes à l'université.

Le Centre de London se fait un devoir de diffuser le plus largement possible ses résultats de recherche. Il y parvient en organisant fréquemment des conférences, des séminaires et des ateliers, et par l'entremise d'un bulletin et d'un site web qu'il met à jour régulièrement. Ses publications ont remporté un succès exceptionnel et se sont autofinancées grâce aux ventes au Canada et à l'étranger. Dernièrement, le centre de recherche s'est joint au centre local d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour organiser une importante conférence sur le harcèlement sexuel, à partir de laquelle on préparera une vidéo éducative.

Le Centre de London a fusionné avec le Centre for Women's Studies and Feminist Research de l'UWO pour trouver d'autres sources de financement, maintenant qu'il n'en reçoit plus du CRSH et de l'IVF. On prévoit recueillir des fonds par l'entremise de l'UWO pour le programme de petites subventions et pour la création d'une chaire universitaire sur la violence envers les femmes et les enfants. Le programme des études féminines fournit un réseau solide et encourage des échanges et des projets de collaboration encore plus dynamiques entre chercheurs et étudiants de nombreux secteurs. Même si les deux centres partagent leurs locaux et un gestionnaire, on conservera la structure de base et l'identité du centre de recherche pour assurer l'implication continue des partenaires fondateurs.

4. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) – Montréal et Québec

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) regroupe des chercheurs de milieux universitaires (Université Laval et Université de Montréal) et d'horizons disciplinaires multiples, de même que des intervenants de différents milieux de pratique (Fédération des CLSC et Relais-Femmes). Tous ces gens ont en commun leur intérêt pour le phénomène de la violence familiale et de la violence faite aux femmes.

Les activités de recherche, de formation et de diffusion du CRI-VIFF sont entièrement intégrées dans l'action des organismes du milieu; la recherche qu'on y fait est pragmatique, non seulement parce qu'elle a des retombées concrètes, mais aussi parce qu'elle est pensée, définie, élaborée et réalisée de façon conjointe avec les milieux de pratique. Le but poursuivi par le CRI-VIFF est de contribuer à l'élaboration de modes novateurs et utiles de prévention de la violence familiale et de la violence envers les femmes, de même qu'à l'élaboration de modèles d'intervention plus efficaces. Les trois axes de recherche prioritaires au CRI-VIFF sont :

- la compréhension du phénomène de la violence dans ses différentes manifestations. Cet axe de recherche regroupe toutes les études visant à définir les formes de violence, à cerner les représentations que l'on s'en fait, etc.;
- la compréhension des déterminants de la violence. Cet axe regroupe les études visant à identifier les déterminants de la violence, les facteurs de risque et les facteurs de protection;
- l'analyse et l'évaluation des interventions. Cet axe regroupe les études d'évaluation systématique d'interventions dans le domaine de la violence, tant auprès des victimes que des agresseurs.

5. Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale – Fredericton

Le MMFRC a été créé par la fondation Muriel McQueen Fergusson, qui finance la recherche sur la violence familiale depuis 1985. Le centre est issu d'un partenariat entre la Fondation, l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB), l'Université de Moncton, l'Université St. Thomas et des groupes communautaires du Nouveau-Brunswick. Le conseil d'administration est constitué de représentants de chaque partenaire, des milieux universitaire et communautaire de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, et des collectivités où œuvre chacune des trois équipes de recherche. Le MMFRC est situé à la faculté des arts de l'UNB. À titre de membre du corps professoral, son directeur relève du doyen de la faculté des arts et enseigne à mi-temps. L'UNB et le MMFRC paient conjointement son salaire. Le directeur adjoint est responsable de la liaison avec les organismes communautaires, gère le centre à titre d'employé à temps plein de l'UNB et relève du directeur. Le MMFRC possède un poste de soutien administratif à temps plein.

Le directeur, le directeur adjoint et le doyen de la faculté des arts sont des membres d'office du conseil d'administration du MMFRC. Le conseil se réunit trois fois par année pour recommander au doyen des politiques de fonctionnement et de recherche. Le centre est géré par un comité des opérations présidé par le directeur et composé de représentants de l'UNB et des citoyens du Nouveau-Brunswick. Le comité des opérations se réunit trois fois par année ou plus pour faire des recommandations au conseil. Depuis janvier 1998, le fonctionnement du centre est financé en grande partie par les 2 millions de dollars recueillis par la Fondation. Le MMFRC cherche d'autres sources de financement de base pour son fonctionnement.

Le MMFRC est devenu le « foyer » de la lutte contre la violence familiale dans la région de l'Atlantique. Tant dans les collectivités anglophones que francophones, le MMFRC combine la recherche et des connaissances spécialisées de première ligne, et les intègre dans des politiques. Le centre génère de nombreux résultats de recherche, mais sa plus grande réussite est la création de solides collaborations et partenariats régionaux entre de nombreux groupes et particuliers. Les gens éprouvent un sentiment d'appartenance et de fierté par rapport au MMFRC. Le centre appuie 210 chercheurs, dont la plupart ne sont ni des professeurs d'université, ni des étudiants universitaires, mais des personnes ayant subi de la violence, des praticiens, des fournisseurs de services, des membres de la collectivité et des décideurs du gouvernement. Les 20 équipes de recherche du centre s'intéressent à quatre thèmes pragmatiques : l'isolement, le développement humain, la santé et l'État. Les équipes du thème de l'isolement étudient le problème de la violence dans les régions rurales et en fonction de la croyance religieuse, ainsi que la violence envers les personnes handicapées et la violence dans les collectivités d'immigrants, les collectivités autochtones et les collectivités militaires. Les équipes du thème du développement humain étudient le phénomène de la violence dans les écoles, dans les fréquentations, à l'endroit des fillettes; ainsi que le harcèlement sexuel, la violence en milieu de travail, la situation des femmes en maison de transition et la violence envers les personnes âgées; les travaux englobent aussi une étude longitudinale sur le fonctionnement de la famille. Les équipes de recherche sur le thème de la santé étudient le problème de la toxicomanie chez les femmes. Enfin, les équipes du thème de l'État s'intéressent à la violence à

l'endroit des enfants en famille d'accueil, à la garde des enfants et au droit de visite, aux relations des personnes qui ont été victimes de violence avec le système de justice, ainsi qu'à la gestion et au traitement des délinquants sexuels.

Pour établir les réseaux nécessaires à l'intégration de la recherche, de l'action et des politiques, il faut du temps, de la bonne volonté et de la confiance. Le MMFRC appuie ses membres en organisant régulièrement des réunions de concertation, des réunions des coordonnateurs d'équipe, des journées de recherche, des ateliers de perfectionnement, des séances d'information pour le public et des séances de formation pour les praticiens; il publie également des bulletins et a un réseau d'information par courrier électronique. Le centre a regroupé les leçons qu'il a tirées de ses travaux dans certains documents comme *Guidelines for the Conduct of Collaborative Research* et *Criteria for Tenure and Promotion at UNB as They Relate to Faculty Affiliated With the Muriel McQueen Fergusson Centre for Family Violence Research*; il publie aussi un document sur les politiques de recherche concertée, qu'il met continuellement à jour.

Atteinte des objectifs du projet

Les centres de recherche ont dépassé toutes les attentes, atteignant et dépassant même les objectifs du projet. Dans la présente section, nous analysons la manière dont les centres ont réussi à relever les défis que présentait chacun des objectifs.

Voici les objectifs qui étaient énoncés dans la demande de propositions :

- Établir une collaboration durable entre universitaires, travailleurs communautaires, praticiens, décideurs et autres parties intéressées, en créant des réseaux de recherche stables dans les domaines de la violence familiale et de la violence envers les femmes, et en fournissant des possibilités de formation en recherche à des travailleurs communautaires, à de jeunes chercheurs et à des étudiants.
- Promouvoir l'établissement d'une masse critique de recherche dans les domaines de la violence familiale et envers les femmes; et encourager la production de connaissances qui appuieront l'élaboration de politiques, entre autres en suggérant de nouvelles approches pour évaluer d'un œil critique les stratégies d'intervention actuelles et en créant des modèles d'intervention plus efficaces.
- Rendre la recherche largement accessible aux groupes communautaires, aux décideurs, aux législateurs et à la population².

1. Collaboration durable

On constate d'après la liste des produits des centres de recherche qu'une collaboration durable a été établie. Pour obtenir la liste de ces produits, on peut communiquer avec le Centre national d'information sur la violence dans la famille, aux numéros suivants : téléphone (613) 957-2938; 1 800 267-1291; ATME : (613) 952-6965; télécopieur : (613) 941-8930; téléimprimeur : (613) 941-7285; 1 888 267-1233; page d'accueil Internet : <http://www.hc-sc.gc.ca/nc-cn>.

Les centres de recherche ont élaboré des mécanismes de concertation entre les partenaires initiaux – universitaires, fonctionnaires et organismes de première ligne – et ils les ont ensuite appliqués à des partenaires régionaux, nationaux et internationaux. Dans les universités, ils ont encouragé des projets de recherche multidisciplinaires qui ont permis de réunir des chercheurs autour de thèmes et de projets précis. Ils ont favorisé la création de partenariats entre des travailleurs de première ligne, des chercheurs universitaires, le secteur privé et des décideurs. Le renforcement des partenariats est une importante innovation des centres de recherche. Dans certains cas, il existait depuis longtemps des relations entre des partenaires de la collectivité; dans d'autres cas, depuis cinq ans, les centres ont réuni des personnes qui, autrement, n'auraient peut-être jamais travaillé ensemble. Les centres envoient régulièrement des demandes de renseignements aux autres centres du

² Conseil de recherches en sciences humaines. *Demande de propositions pour la recherche sur la violence faite aux femmes.*

réseau; il existe d'ailleurs une équipe de recherche inter-centres. Les centres s'échangent des stratégies et des renseignements par l'entremise d'une alliance qu'ils ont eux-mêmes créée. Certains centres ont des partenaires internationaux avec qui ils échangent des connaissances sur la prévention de la violence dans la famille et envers les femmes à l'étranger.

i. Les membres

Les centres de recherche sont en fait des partenariats entre collectivités. Les « collectivités » peuvent être définies en fonction d'une région géographique, d'une expérience ou d'un intérêt communs, ou d'un secteur de la population; ainsi, parmi les groupements d'intérêt, mentionnons des organismes comme les CLSC, les hôpitaux et les organismes de services. On retrouve donc dans les centres de recherche des travailleurs de première ligne, des professionnels de la santé, des services sociaux et du système juridique, des représentants gouvernementaux et des universitaires. Ces personnes sont membres d'un centre à titre individuel ou comme représentant d'un organisme de première ligne. Des travailleurs de première ligne et des élèves d'écoles secondaires travaillent bénévolement dans les centres. Une fois les mécanismes d'administration regroupés, les centres sollicitent la participation de partenaires régionaux. En devenant des centres de recherche régionaux, ils réussissent à recruter davantage de chercheurs universitaires. Les cultures des universités, des organismes de première ligne et des organismes de décision étant très différentes, les personnes qui s'engagent dans ce genre de partenariat doivent lutter contre des préjugés et des idées préconçues. Il faut du temps et de nombreux contacts interpersonnels pour créer les relations empreintes de respect et de confiance qu'exige une telle collaboration.

ii. Principes de la participation

Idéologie commune

Les centres de recherche ont remarquablement bien réussi à élargir le noyau initial de participants et à attirer de nombreuses personnes qui travaillent dans les domaines de la violence familiale et de la violence faite aux femmes. Comptant au début moins d'une centaine de membres, les centres en regroupent maintenant plusieurs centaines. Comment ont-ils pu obtenir la participation de collectivités si disparates? C'est que, de bien des façons, ils favorisent l'aplanissement des différences. Premièrement, ce problème de violence attire des personnes qui partagent une vision, des convictions et un cadre de référence communs. Les membres des centres disent se respecter les uns les autres et trouver enrichissantes les expériences et les opinions de leurs collègues. Ils parlent de l'importance d'être « à l'écoute des besoins des autres ».

Processus

Deuxièmement, les centres de recherche ont mis en place des mécanismes qui permettent d'aplanir les divergences d'opinion et de les intégrer dans la direction du projet et la présentation des produits. Ainsi, l'un des centres s'était toujours considéré avant tout comme un coordonnateur de processus et n'était pas convaincu, au début, de l'importance d'un bureau. Un autre a adopté un fonctionnement plus horizontal seulement après bien des discussions. Au début, les partenaires fondateurs étaient liés par une relation verticale; aujourd'hui, ce centre illustre son mode de fonctionnement par un large cercle dont le milieu est le processus; les membres sont disposés sur la ligne du cercle, qui est traversé par des voies de communication.

L'élaboration de projets de recherche est un processus d'échange. Les membres mentionnent que les centres de recherche « déconstruisent les mythes » et « démystifient la recherche ». Les décisions sont habituellement prises par consensus. Les membres qualifient l'approche des centres de « douce » et d'« habilitante », et parlent d'une « synergie dynamique ». Pour décrire le processus, ils utilisent des mots comme « apportant un soutien mutuel », « respectueux », « créatif », « inventif », « productif » et « crédible ». Un des membres d'un centre de recherche a donné une bonne idée de l'orientation des centres en parlant de « démocratisation de l'excellence ». Les membres estiment en effet que le temps passé dans un centre de recherche est une façon pour la collectivité de réagir au problème de la violence.

Universalité

Troisièmement, bien que la gestion par comités ne soit jamais facile, les centres de recherche ont établi des mécanismes administratifs globaux. Les partenaires initiaux s'étaient engagés à ce que le partenariat soit équitable, même si, au début, ils n'avaient peut-être pas perçu toute la portée de cet engagement. La structure des comités reflétait le partenariat entre les universités et les collectivités où sont les centres. Les centres de recherche qui ont créé un poste de cadre supérieur pour une personne d'un organisme de première ligne constatent qu'il s'agit là d'une bonne façon de créer un lien efficace avec la collectivité. Afin de mieux aider les segments plus marginaux de la société, les centres ont inclus des membres de groupes minoritaires dans leurs structures de gestion. Ils ont établi un code d'éthique pour faire en sorte que leurs recherches répondent à des besoins variés et atteignent les collectivités moins bien desservies.

L'un des défis que doit relever le Canada est de rendre l'information produite accessible à l'ensemble du pays. Cela constitue un problème particulier dans le cas des personnes dont la langue de travail est le français. Bien que la plupart des francophones soient capables de lire l'anglais, l'inverse n'est pas vrai. Ainsi, les résultats de la recherche menée par les membres du CRI-VIFF ou par les membres du MMFRC qui viennent de l'Université de Moncton ne sont peut-être pas accessibles au reste du pays. Pour compenser tout sentiment d'isolement, le MMFRC organise une réunion de réseau pour ses membres francophones. Par ailleurs, les centres de recherche conviennent que les régions rurales ne sont pas bien desservies; et le fait que la majorité des membres des centres de recherche soient des femmes peut influencer sur le choix des sujets de recherche.

Définition du discours

Le discours qu'on tient est important. Un même terme peut avoir des interprétations bien différentes. Les membres doivent s'entendre sur la définition de la violence et des principaux termes qui s'y rattachent. Ils doivent en venir à bien comprendre le milieu et la situation des autres et à se témoigner du respect. Les centres de recherche ont reconnu et accepté le fait que les conflits sont inévitables lors d'un premier « choc » des cultures. Ils fournissent cependant un environnement dans lequel les mésententes sont résolues selon un processus de « confrontation créatrice » qui entraîne une remise en question et un changement des perceptions. Un des membres d'un centre de recherche fait remarquer avec ironie que les réunions du centre fournissent amplement d'occasions d'acquiescer des talents de facilitateur. Tout au long du processus – qui peut s'avérer long, dispendieux et douloureux – l'environnement des centres de recherche constitue un lieu sûr pour discuter des divergences d'opinion de façon constructive.

iii. Motifs de la participation

Les centres de recherche ont créé un terrain commun où les membres du milieu universitaire et des organismes de première ligne se réunissent dans un processus de collaboration pour combler des besoins différents. Un travailleur de première ligne a fait remarquer que cela a permis aux membres de « mettre de côté les urgences de tous les jours pour échanger des idées ». Les centres permettent de relever des défis liés aux attitudes, à la diversité des besoins, au déséquilibre du pouvoir et à la confiance, d'une façon qui est bénéfique tant pour les partenaires universitaires que pour les partenaires de première ligne.

Le modèle de recherche

Les centres appliquent à un modèle participatif de recherche-action une analyse féministe liée aux intérêts de la collectivité. Les travailleurs communautaires ont perdu leurs illusions relativement aux chercheurs qui utilisent les travailleurs de première ligne ou leurs clients comme sujets; l'utilisation d'un modèle participatif de recherche-action est donc essentielle pour obtenir leur engagement. Les membres des centres de recherche qui travaillent en première ligne possèdent des compétences en matière de recherche et les centres les encouragent à utiliser ces compétences pour des projets de recherche appliquée. Les centres leur fournissent un environnement de soutien, qui les aide à utiliser leurs compétences dans les domaines des entrevues, des évaluations et de la recherche, de sorte que la réalisation d'un projet de recherche devient une expérience d'apprentissage pour tous.

Il est important de faire profiter la collectivité des fruits de la recherche. Les travailleurs de première ligne considèrent que les résultats de recherche leur appartiennent. Les projets n'ont pas tous réussi, mais ils ont tous été une occasion d'apprentissage. D'après les membres des centres de recherche, la recherche crée « une tension créatrice entre l'excellence et l'action ». La recherche-action participative a « galvanisé » les collectivités et les a habilitées à mettre immédiatement en pratique les résultats de la recherche. Leur voix est entendue grâce à leur expérience de collaboration avec les centres de recherche. Les membres estiment que les centres ont changé l'image de la recherche dans les collectivités à un point tel qu'ils ne peuvent plus aborder les sujets de recherche comme ils le faisaient auparavant.

Les sujets de recherche

Le concept des centres de recherche a permis de réunir des personnes qui travaillaient seules sur des questions liées à la violence. Les partenaires trouvent que le travail des centres est justifié et pertinent. En effet, le programme de recherche des centres contient des projets qui répondent aux besoins immédiats de la collectivité, qu'il s'agisse de l'élaboration et de l'évaluation de programmes, de l'orientation de la population ou des décideurs, ou de la présentation d'une question aux médias. Les centres permettent de se pencher sur les questions cernées par les organismes de première ligne. Grâce aux travaux des centres, l'expérience des travailleurs de première ligne est intégrée aux politiques gouvernementales. La participation aux travaux des centres a changé la façon dont les travailleurs communautaires pratiquent leur profession. Bon nombre de travailleurs de première ligne considèrent maintenant la recherche et l'évaluation comme faisant partie intégrante du processus d'élaboration des projets.

Financement des projets de recherche des organismes de première ligne

Les groupes de première ligne n'ont jamais eu d'argent pour la recherche et l'évaluation. Les centres de recherche ont remédié à cette situation de façon novatrice. Suivant l'exemple du CRI-VIFF et du Centre de recherche de London, ils ont tous utilisé le quart de leur subvention administrative pour créer un programme de petites subventions. Certains programmes accordent des subventions proportionnelles aux ressources que fournit la collectivité sous forme de temps, de compétences, d'argent ou de dons en nature; d'autres octroient des subventions de démarrage pour l'élaboration de programmes et de projets de recherche. Les programmes fournissent jusqu'à 5 000 \$ pour des initiatives de recherche communautaires. L'un des projets qui a reçu une subvention – une vidéo sur les réactions brutales, produit par le Centre de recherche de London, le personnel et les étudiants du collège et de l'université partenaires – a permis aux participants d'acquérir des compétences dans le domaine des médias; les fonds ont été obtenus de différentes sources, et les personnes qui travaillaient au projet ont aussi donné de leur temps. D'après les commentaires des participants aux groupes de discussion, ces subventions de démarrage stimulent l'intérêt des chercheurs universitaires et des organismes de première ligne pour la recherche-action et encouragent leur participation. De plus, cette participation favorise un sentiment d'appartenance dans les collectivités. Commencer par des projets de petite envergure s'avère une excellente façon d'apprendre.

Retombées pour les partenaires de première ligne

Les centres de recherche ressemblent à des études sur la réciprocité : ils réunissent l'université et le milieu de première ligne, amenant les travailleurs de première ligne à l'université et l'université dans le milieu de première ligne. L'approche utilisée par les centres cimenter les liens entre les deux collectivités. Les organismes de première ligne trouvent les centres accessibles et fiables. Ils influent directement sur le programme de recherche. Ainsi, une équipe de recherche du MMFRC a créé le module « C'est ma responsabilité » dans son programme de lutte contre la violence dans les fréquentations, lorsque des étudiants qui participaient à la recherche ont dit en avoir besoin. Même si le processus semble parfois lent, les organismes de première ligne conviennent qu'ils bénéficient d'une recherche de meilleure qualité dont les résultats sont applicables immédiatement. Ils peuvent même utiliser les résultats de recherche manifestement utiles dans leurs programmes, avant la fin des travaux de recherche. Le partenariat confère de la fiabilité à la recherche, mobilise les ressources et crée des possibilités. Les centres de recherche donnent accès aux données canadiennes les plus récentes. L'approche participative amène de nouveaux partenaires à la table de discussion et crée des liens. Le concept des centres de recherche a permis de valider l'expérience des travailleurs de première ligne et de légitimer les programmes communautaires³.

Les travailleurs de première ligne qui ont participé aux groupes de discussion ont trouvé que leur collaboration avec un centre de recherche était valorisante sur le plan personnel. Nombre d'entre eux ont déjà été victimes de violence. Ils peuvent contribuer à la recherche en apportant leur point de vue, et les équipes de recherche peuvent leur fournir un réseau de soutien social et individuel. La participation aux travaux d'un centre a été pour certains un catalyseur de changement, car elle les a encouragés à élargir leur pensée, à faire des études ou à axer leurs études sur des questions

³ Conseil de recherches en sciences humaines et Santé Canada. *Report of the Assessment of Progress Committee for the Research Centres on Family Violence and Violence Against Women*. Juin 1994, p.4.

liées à la violence. Des travailleurs de première ligne amènent des collègues aux centres de recherche et véhiculent dans leur milieu de travail de nouvelles valeurs ou des valeurs renforcées. Le plus important, c'est que les centres de recherche offrent aux travailleurs de première ligne la possibilité de faire profiter les autres de leurs connaissances et de leur expérience.

Les groupes de première ligne font don aux centres d'un nombre considérable d'heures de travail et leur livrent un important volume de connaissances. Pour les travailleurs de première ligne, le travail effectué pour un centre de recherche s'ajoute souvent à la journée de travail normale. Comme ils utilisent déjà au maximum leur budget de fonctionnement, les organismes de première ligne ne peuvent en effet payer le personnel qui participe aux activités d'un centre de recherche. Les bailleurs de fonds n'avaient pas tenu compte de cet obstacle à la participation des organismes de première ligne lors de la conception du projet. À la demande des centres de recherche, on a modifié les lignes directrices du CRSH sur les dépenses admissibles pour que soient incluses des dépenses comme les coûts de remplacement, les frais de garde d'enfants et d'autres dépenses que doivent effectuer les travailleurs de première ligne.

Retombées pour les partenaires universitaires

Les universitaires qui ont participé aux groupes de discussion ont eux aussi déclaré que l'expérience des centres de recherche avait été valorisante. Ils ont trouvé stimulant d'acquérir une meilleure compréhension des aspects structurels de la violence et du travail des organismes de première ligne, et de voir les résultats de la recherche appliqués dans le travail de ces derniers. De plus, l'appartenance à un centre leur facilite l'accès à des réseaux officiels ou informels. Les travailleurs de première ligne sont en mesure de donner l'heure juste, de proposer de nouveaux sujets de recherche, d'aider à formuler des questions de recherche judicieuses et de vérifier la pertinence des projets. Les instruments de recherche sont plus solides pour les œuvres de collaboration. Les partenaires universitaires ont enrichi leur style d'enseignement, amenant des conférenciers dans les salles de cours pour représenter la collectivité. Les centres de recherche ont attiré des étudiants et leur ont permis d'enrichir leur apprentissage par des stages pratiques. Même si certains universitaires estiment qu'ils offrent leurs compétences à la collectivité en échange de ressources pour la recherche, la plupart considèrent plutôt la relation comme un travail d'équipe.

L'engagement des universités qui accueillent les centres de recherche varie. Elles ont fourni des locaux, des salaires, des services juridiques, des services d'administration de la paie, des services d'informatique, de téléphone, de télécopie et de photocopie; mais elles ne reconnaissent pas toutes ce que les centres de recherche apportent à leur image. Les centres ont obtenu des dons en nature, des heures de travail bénévole et des subventions de recherche. Le partenariat confère à l'université un visage humain auprès de la collectivité et attire des étudiants. À l'intérieur de l'université, les centres de recherches sont un peu comme des « paratonnerres », attirant l'attention des chercheurs d'autres disciplines sur les problèmes de la violence familiale et de la violence faite aux femmes. Parmi ces autres disciplines, mentionnons la sociologie, la psychologie, le travail social, la santé, le droit, la justice pénale, les sciences politiques, la condition féminine, la gérontologie, les relations industrielles et les études de la famille. Bien que ce phénomène soit habituellement souhaitable, il peut avoir pour effet dans les petites universités de drainer les compétences de certains domaines de recherche. Les facultés qui ne favorisent pas la recherche interdisciplinaire peuvent considérer inadéquat d'associer leurs travaux au thème de la violence, et se montrer réticentes à participer aux projets d'un centre.

Le modèle participatif de recherche-action, qui utilise des données qualitatives ainsi que quantitatives pour appuyer les arguments, fait peu à peu ses preuves. Comme le faisait remarquer le comité d'examen dans son rapport de 1994, « les projets de recherche qu'il est difficile de rattacher clairement à une discipline donnée, qui sont d'une durée indéfinie et qui supposent la collaboration avec des collègues moins qualifiés et l'utilisation commune de définitions de recherche ne plaisent pas toujours aux universitaires »⁴. Les établissements universitaires et les éditeurs n'acceptent pas tous les concepts de recherche en équipe et de publication en équipe, et le temps nécessaire à ces activités. Certaines universités n'apprécient pas que des étudiants ou des professeurs participent aux activités d'un centre de recherche, particulièrement lorsque le centre est situé dans une autre université. Les comités de titularisation et d'avancement ne reconnaissent pas toujours la recherche en collaboration. La collectivité universitaire a soulevé cette question lors de l'évaluation du programme de subventions stratégiques du CRSH effectuée en 1996⁵. Tous ces facteurs peuvent entraver la participation des chercheurs universitaires, mais les attitudes changent peu à peu. Les universités reconnaissent aujourd'hui que les chercheurs qui participent aux activités des centres de recherche tirent des avantages de leur collaboration avec des organismes de première ligne, des groupes de recherche multidisciplinaires et des collègues d'autres établissements.

iv. Difficultés éprouvées par les partenaires

Intégration

Au début, les partenaires éventuels hésitaient beaucoup à s'engager dans le processus des centres de recherche. Bon nombre de groupes de première ligne, frappés par des compressions budgétaires, estimaient connaître l'ampleur du problème et prétendaient qu'il vaudrait mieux consacrer des fonds aux services de première ligne. D'autres jugeaient que le mariage entre les compétences des universitaires et des organismes de première ligne était une union forcée. Comme ils sont situés sur les campus, les centres de recherche ont dû se battre pour ne pas être considérés comme des organismes universitaires. Certains travailleurs de première ligne, qui ignoraient peut-être les raisons des modalités de financement, estimaient qu'il y avait un déséquilibre implicite de pouvoir parce que les fonds étaient octroyés par l'entremise des universités et que seules les universités étaient admissibles aux subventions d'organismes comme le CRSH. D'autres ne faisaient pas confiance aux gouvernements et aux établissements universitaires à cause d'expériences malheureuses qu'ils avaient connues dans le passé. Ils n'étaient pas disposés à travailler avec les uns ou les autres; il a donc été difficile d'obtenir leur participation. Le fait que les organismes subventionnaires ont précisé, dans les modalités d'octroi de subventions aux centres de recherche, que ceux-ci devraient « doter les travailleurs communautaires de compétences en recherche » ne leur inspirait pas confiance. Certains partenaires de première ligne mettaient en doute les compétences des partenaires universitaires qui, à leur avis, n'avaient pas d'expérience en intervention de première ligne. D'autres estimaient que la violence familiale était une question ne concernant que les femmes. Lorsque les partenaires en sont venus à mieux se connaître, ces problèmes se sont

⁴ Conseil de recherches en sciences humaines et Santé Canada. *Report of the Assessment of Progress Committee for the Research Centres on Family Violence and Violence Against Women*. Juin 1994, p. 5.

⁵ Ekos Research Associates. *Report on Interviews of Panel Members for Strategic Grants and Joint Initiatives in Social Sciences and Humanities Research Council. Strategic Grants Programs Review: Final Report*. Avril 1996; p. 4.

dissipés. Cependant, le personnel des centres de recherche a fait remarquer que ces préoccupations pourraient refaire surface si les groupes de première ligne et les chercheurs universitaires devaient de nouveau être contraints à se faire concurrence pour l'obtention de subventions de recherche ou si on refusait aux uns ou aux autres l'accès à ces fonds.

Les centres de recherche ont réussi à créer un partenariat chaleureux entre les groupes de première ligne et les universités. Ils encouragent les groupes communautaires à utiliser leurs installations et leurs locaux; ils veillent aussi à ce que des membres du personnel soient sur place pour faciliter le rapprochement des cultures. Une des travailleuses communautaires des Premières nations a décrit comment le centre de recherche a permis à sa collectivité de se rapprocher du milieu universitaire. Tout d'abord, des membres de la collectivité ont utilisé le téléphone et le télécopieur du centre de recherche, puis sa salle de documentation, et ensuite la bibliothèque de l'université, et finalement certains se sont inscrits à des cours universitaires. Grâce aux centres de recherche, les organismes de première ligne et les chercheurs en sont venus à connaître le milieu de travail de l'autre partie, à apprécier leurs différences, à respecter leurs besoins mutuels et à valoriser leurs contributions respectives. Leurs intérêts se sont rapprochés. On ne parle plus de « deux camps ». Toutefois, les membres des centres de recherche font remarquer que la bonne volonté qu'ils ont générée est de courte durée; les partenariats sont fragiles et doivent être entretenus constamment.

Éthique

Les membres ont soulevé des questions d'éthique à propos du projet des centres de recherche. Selon certains, le processus d'obligation de rendre des comptes est asymétrique : les partenaires universitaires doivent rendre des comptes à leur université, tandis que les partenaires de première ligne sont responsables devant la collectivité toute entière. Certains partenaires universitaires croyaient que les principaux chercheurs dans les centres auraient la responsabilité de tous les projets de recherche. D'autres hésitaient à reconnaître les compétences de recherche des partenaires de première ligne, et à permettre à ces derniers de partager la direction des projets. On s'est également demandé à qui appartenaient les résultats de la recherche : au groupe pour lequel la recherche a été entreprise ou au centre de recherche? Comment un centre de recherche peut-il concilier les diverses interprétations des résultats? Est-il conforme à l'éthique de diffuser les résultats d'une recherche qui se rapporte à une situation locale déterminée? Par ailleurs, les problèmes de concurrence ou de conflit sont toujours possibles. Il faut trouver un juste équilibre entre les impératifs des partenaires universitaires et les susceptibilités des partenaires de première ligne. Les centres de recherche doivent trouver eux-mêmes des réponses à ces questions.

Processus

Les partenaires sont unanimes à reconnaître que la souplesse demeure la clé de bonnes relations entre les partenaires financiers et les centres de recherche. Avec ce nouveau concept de projet, il fallait renforcer les anciennes alliances et en créer de nouvelles. Il fallait améliorer ou modifier les politiques et les modalités afin de s'adapter aux besoins nouveaux des centres de recherche. Quand les centres de recherche ont été en mesure de démontrer l'efficacité de leurs approches, les bailleurs de fonds ont autorisé des dépenses qui n'étaient pas habituellement admissibles dans le programme du CRSH. Dès le début, les partenaires financiers ont permis aux centres de recherche

d'utiliser une partie de leur subvention pour mettre sur pied des programmes de petites subventions, publier des rapports de recherche, des comptes rendus et des bulletins. Durant toute la période de financement, les partenaires financiers ont assumé les frais des assemblées annuelles afin que les représentants des groupes de première ligne et des universitaires de chaque centre puissent y assister, et afin que les assemblées puissent être tenues en français et en anglais. L'assemblée annuelle est une occasion pour les centres de recherche de présenter leurs plans aux autres, de discuter de préoccupations administratives communes, de renforcer la collaboration et d'éliminer les recoupements. Santé Canada a coordonné la publication d'un bulletin d'information intra-centre durant la première année. Les centres de recherche ont apprécié la patience, les encouragements et le processus d'examen des bailleurs de fonds.

Financement des projets

Pour élaborer un programme de recherche viable en peu de temps, les centres de recherche ont rencontré une difficulté de taille : ils devaient trouver des subventions de recherche. Or, pour obtenir ces subventions rapidement, il aurait fallu qu'ils aient déjà à leur actif un ensemble de projets de recherche reconnus. À leur avis, les bailleurs de fonds auraient pu leur faciliter l'accès à des subventions en révisant leurs propres critères de financement en vue de soutenir la recherche-action participative. Ils ont aussi constaté que le CRSH, source importante de financement de la recherche universitaire, n'avait jamais octroyé de subventions à des partenariats entre universitaires et groupes de première ligne; et qu'il ne pouvait pas subventionner la recherche menée par des organismes de première ligne. À la demande des centres de recherche, le CRSH a sensibilisé les membres de son comité de sélection au volet de collaboration que contenaient les propositions soumises par les centres de recherche. Le CRSH a également modifié ses formulaires de demande, acceptant les curriculum vitæ présentés de façon moins conventionnelle par les organismes de première ligne et supprimant l'obligation que les chercheurs principaux soient affiliés à une université. Toutefois, le CRSH continue à octroyer ses subventions uniquement par l'intermédiaire d'établissements universitaires, de sorte que les chefs des finances des centres de recherche doivent être affiliés à un établissement d'enseignement postsecondaire.

Même si les attitudes sont en voie de changer, c'est tout un défi pour les centres de recherche que de trouver des fonds pour leurs projets de recherche-action concertée. À une époque où les fonds de recherche se font rares, il leur faut intéresser des bailleurs de fonds éventuels, trouver un juste équilibre entre les objectifs différents des groupes de première ligne, des décideurs et des universitaires, rédiger des propositions et, le cas échéant, gérer les projets. Toutes ces tâches exigent des employés dévoués. À mesure que les activités des centres augmentent, le budget consacré à l'administration augmente aussi. En fait, il est plus facile de trouver des subventions pour les projets de recherche séparés que pour les activités quotidiennes des centres – produire des bulletins, organiser des réunions, répondre aux appels d'urgence, faire de l'aiguillage – qui ne peuvent être considérées comme des activités de recherche. Néanmoins, les centres ont réussi à obtenir plusieurs millions de dollars pour financer leurs projets de recherche sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, ce qui faisait plus que tripler le rendement des investissements des universités hôtes.

Financement de soutien

Un autre ajustement à faire concernait le niveau annuel de financement. Dans le cadre du projet, chaque centre de recherche devait recevoir 100 000 \$ par année pendant cinq ans. Les membres des centres de recherche qui avaient déjà entrepris des projets sur la violence familiale ont pu intégrer immédiatement leurs projets au programme de recherche des centres. Dans ces cas, les centres ont pu utiliser la totalité de leur subvention annuelle. Par contre, les centres qui ont dû établir des relations de partenariat n'ont pas pu entreprendre de projets de recherche avant la deuxième année et ils n'ont pas utilisé la totalité de leur subvention de la première année. Le modèle de gestion financière du CRSH permet de reporter la partie non utilisée des subventions à l'année suivante, si bien que certains centres ont pu prolonger leur subvention jusqu'au début de 1998.

Les partenaires financiers ont incité les centres de recherche à devenir financièrement autonomes. D'une part, parce que la contribution provenant de l'Initiative sur la violence familiale devait se terminer en 1995 et, d'autre part, parce qu'ils estimaient que des centres de recherche autonomes seraient plus sensibles aux besoins des collectivités desservies. Pour assurer leur survie, les centres ont voulu établir des fonds de dotation et s'intégrer davantage aux universités hôtes. Un des centres est appuyé par une fondation qui a recueilli 2 millions de dollars et espère que le centre pourra financer ses projets avec les intérêts générés par ces fonds. Or, ce genre de revenu est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt, et même cette somme s'est avérée insuffisante en raison de l'expansion des activités. Un autre centre de recherche a créé une fondation semblable et a lancé une campagne de financement en 1998. Des universités hôtes ont offert d'apporter un soutien moral à d'autres centres de recherche s'ils trouvent des donateurs. Toutefois, les frais administratifs déduits par les universités constituent parfois une part substantielle de chaque subvention ou contribution. Comme le projet des centres de recherche a vu le jour en 1991, les changements dans la conjoncture économique ont fait qu'il n'a pas été facile de trouver des donateurs.

Il est particulièrement difficile de trouver du financement pour des aspects clés des activités des centres, comme la diffusion des résultats de recherche. Lorsqu'ils ont cherché des fonds de soutien après les cinq années du projet, les centres de recherche ont choisi de ne pas solliciter les fondations qui subventionnaient des projets locaux, pour des questions d'éthique, afin de ne pas s'approprier des fonds locaux et de ne pas faire concurrence aux groupes communautaires de première ligne⁶. Les sources de financement étaient d'autant plus limitées. On pourrait soutenir que le gouvernement fédéral aurait pu solliciter l'aide des gouvernements provinciaux et territoriaux ou du secteur privé au début du projet, et que la subvention initiale du fédéral aurait pu être utilisée comme fonds de démarrage. Les centres de recherche estiment avoir donné de l'essor à la recherche dans le domaine de la violence familiale et de la violence envers les femmes. Les centres savent bien que s'ils n'obtiennent pas de financement de base, il leur sera difficile de continuer leurs activités. Même si des liens interpersonnels seront maintenus, il demeure que ce sont les liens entre universités, organismes de première ligne et fonctionnaires qui font progresser une cause. Pour assurer la survie du modèle participatif de recherche-action, il faut au moins l'engagement de tous les partenaires actuels.

⁶ Santé Canada. *Report of Meeting of Network of Research Centres on Family Violence and Violence Against Women, 1993.*

Le facteur temps

Les membres des centres de recherche admettent qu'il faut consacrer énormément de temps pour établir des relations de partenariat et bâtir l'infrastructure nécessaire. La confiance qui découle de la compréhension du contexte de travail des partenaires est essentielle à la mise sur pied d'équipes interdisciplinaires pouvant s'occuper des problèmes liés à la recherche. Il faut du temps pour changer les cultures et les attitudes institutionnelles. Or, ni le temps consacré par les centres de recherche à ce changement ni la valeur du changement ne sont nécessairement reconnus. Les membres des groupes de première ligne et les membres universitaires ont consacré gratuitement des centaines d'heures pour bâtir la confiance nécessaire à des partenariats équitables; ce qui montre la pertinence et l'importance des travaux accomplis par les centres. Les bailleurs de fonds doivent trouver des moyens de reconnaître ces heures de travail bénévoles. Les membres des centres de recherche font remarquer que la violence familiale et la violence faite aux femmes sont des problèmes complexes, qui exigent un engagement à long terme. L'évaluation des résultats est aussi une entreprise à long terme. Les centres apprécient le fait que le financement de base a jusqu'ici couvert le temps consacré à ces exercices; ce qu'ils rattachent à leur capacité d'établir des mécanismes de diffusion innovateurs et de maintenir un « siège » administratif pour accéder au financement de base.

Contrairement à d'autres initiatives conjointes subventionnées par le CRSH qui ont éprouvé des difficultés à maintenir la participation de tous les partenaires⁷, les centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes ont élaboré plusieurs modèles de partenariat efficace. Lors de leur assemblée annuelle de 1995, ils ont conclu que les partenariats qu'ils avaient créés étaient devenus efficaces lorsque :

- les relations entre les partenaires avaient été établies adéquatement, ce qui rendait le processus transparent;
- les rôles des partenaires avaient été clairement définis au début du projet;
- les questions d'ordre éthique avaient été résolues;
- la question du déséquilibre des pouvoirs entre les partenaires avait été réglée de façon constructive;
- les responsabilités de chacun des partenaires avaient été clairement précisées.

L'examen du programme de subventions stratégiques du CRSH, qui portait sur les caractéristiques des partenariats efficaces, corrobore cette conclusion. En outre, les responsables de l'examen ont souligné un autre critère important, soit « la présence d'un interlocuteur pouvant aider les partenaires à discuter de façon constructive »⁸. Les centres de recherche ont réussi à établir un climat favorable et empreint de respect qui a permis à leurs membres de trouver un terrain d'entente.

⁷ Ekos Research Associates, *Report on Interviews of Panel Members for Strategic Grants and Joint Initiatives* pour le Conseil de recherches en sciences humaines. *Strategic Grants Programs Review: Final Report*. Avril 1996, p.16.

⁸ Conseil de recherches en sciences humaines, *Strategic Grants Programs Review: Final Report*. Avril 1996, p.16.

2. Masse critique de recherche

Les réalisations impressionnantes des centres ont été accomplies au cours d'une période où les ressources sont rares. Malgré les compressions budgétaires, les centres ont recueilli des centaines de milliers de dollars pour étudier des questions qui ont des répercussions directes sur les pratiques et les politiques. Grâce à la collaboration des groupes de première ligne, ils ont réussi à adapter les produits de la recherche aux besoins des collectivités desservies. Les projets de recherche ont permis de répondre aux besoins déterminés par les minorités ethnoculturelles et les collectivités des Premières nations, ainsi que par les femmes vivant dans les régions rurales et les femmes ayant un handicap. Les centres se sont penchés sur les problèmes de la violence et de la négligence envers les enfants, de la violence familiale, de la violence faite aux femmes et des mauvais traitements à l'endroit des personnes âgées. Selon les organismes de première ligne, le centre de recherche de leur région a permis de rapprocher les groupes et de « cimenter les liens entre les femmes œuvrant dans la collectivité ».

Comme les centres de recherche constituent à la fois des centres de compétences et une communauté de pensée, ils sont devenus la plaque tournante de la recherche tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire. Les centres ont une présence indéniable dans la collectivité. C'est pourquoi ils sont en mesure de rassembler les personnes, les groupes, les organismes de première ligne et les partenaires de recherche qui ont les connaissances et les compétences nécessaires pour trouver des solutions aux problèmes. À mesure que les centres se consolident, les collectivités comprennent mieux combien ils sont déterminés à les aider à s'aider elles-mêmes. À titre d'exemple, le centre FREDa a travaillé avec une collectivité d'une île du Golfe afin d'aider à y organiser la lutte contre la violence. Grâce à cette collaboration, le groupe a mis en place un protocole d'intervention communautaire intégré. Des chercheurs universitaires de nombreuses disciplines se sont intéressés à la question. Des étudiants qui ont fait un stage dans les centres de recherche ont décidé d'axer leurs études supérieures sur cette question. Le climat empreint de respect favorise l'étude des questions d'une façon différente de ce qui se faisait il y a dix ans.

Dans les gouvernements provinciaux ou territoriaux, les ministères concernés ont parfois des directions qui sont responsables de la condition féminine, des services à l'enfance et à la famille, des services de santé, des services juridiques et des services sociaux. Lorsque les services de santé et les services sociaux sont offerts à l'échelle régionale, on trouve souvent parmi les membres des centres de recherche des représentants de ces organismes. Bien souvent, les services de police font également partie du partenariat. Parmi les groupes de première ligne, il y a des organismes qui offrent des services aux femmes et aux enfants victimes de violence, des comités de coordination et des organismes d'encadrement. Maintenant que les centres de recherche établissent des partenariats régionaux, les équipes de recherche comprennent des membres des provinces ou des territoires voisins. À mesure que les centres consolident leur base, ils connaissent une croissance systématique. Comme l'a exprimé l'un d'eux, les équipes s'enrichissent lorsque leurs membres proviennent de régions diverses. La gestion de ce genre d'équipes aussi éparpillées présente des difficultés. Il faut constamment maintenir la communication. Bien que rien ne puisse remplacer les réunions, les centres de recherche mettent à l'essai d'autres moyens de communication, dont les téléconférences. En outre, le réseau Internet facilite la communication entre les centres et l'accès à d'autres ressources de recherche nationales et internationales en matière de violence.

Les centres de recherche sont reconnus comme des établissements qui peuvent faciliter l'accès aux bonnes personnes-ressources, et cette réputation a des implications. Les centres estiment que, lorsque les questions sont présentées sous l'angle de la recherche, les groupes sont plus disposés à en discuter que lorsque des questions délicates sont abordées sous l'angle de la confrontation. Les équipes que les centres constituent souvent pour s'occuper de questions délicates peuvent attirer des partenaires essentiels. À titre d'exemples, le MMFRC a invité des membres de mêmes églises à discuter de la violence conjugale avec leurs membres; le Centre de recherche de London a réuni des administrateurs d'hôpitaux, des policiers et des groupes d'intérêts pour qu'ils élaborent un protocole applicable en salle d'urgence pour les lesbiennes blessées par une partenaire. Les participants étaient très à l'aise de discuter de cette question du point de vue de la recherche, alors qu'ils avaient hésité à en discuter sous l'angle de l'accès inéquitable aux services de justice pénale et aux services hospitaliers. Comme leurs travaux sont maintenant respectés, les centres de recherche commencent à influencer les décideurs qui, dans d'autres circonstances, n'accepteraient peut-être pas une analyse féministe. Cependant, même en travaillant avec le gouvernement provincial sur une « voie parallèle de coopération mutuelle », comme l'a souligné un des centres, on peut faire progresser le dossier. Les politiques gouvernementales ne sont peut-être pas pro-féministes, mais souvent les structures de prestation de services dénotent une approche féministe. Les centres de recherche rapprochent les deux perspectives dans une synergie constructive pour favoriser le changement.

Les centres de recherche comptent un nombre impressionnant de produits de recherche. Dans certains cas, les chercheurs du centre menaient déjà des recherches dans le domaine avant de devenir membres du centre. Dans d'autres cas, le centre a consulté les groupes de première ligne pour établir un programme de recherche. Tous les centres de recherche tiennent maintenant compte des besoins exprimés par leurs membres pour établir leur programme de recherche. Les groupes de première ligne qui désirent évaluer un programme peuvent communiquer avec un centre. Ou encore, des équipes de recherche qui se penchent sur un thème donné peuvent élaborer des projets. Les centres de recherche trouvent des fonds pour la réalisation de ces projets et assument les frais d'infrastructure des équipes de recherche. Ils répondent aussi aux demandes de propositions des gouvernements. Cette solution s'avère de plus en plus nécessaire, car les projets qui sont acceptés amènent des subventions considérables. Toutefois, le problème est que le centre de recherche doit lutter pour rester maître de ses projets de recherche ou, à tout le moins, accepter le fait qu'il lui faudra du temps avant de pouvoir tous les réaliser. En outre, ils auront généralement moins de temps pour entreprendre des projets sur des questions d'actualité ou sur des sujets comme la violence à l'égard des personnes âgées, qui ne sont pas des sujets de recherche traditionnels. C'est un genre de difficulté que rencontrent toutes les organisations qui, n'étant pas financièrement indépendantes ou ne disposant pas d'un financement de base, peuvent être déviées de leurs propres objectifs pour se conformer à ceux des programmes de financement offerts. Quoi qu'il en soit, les centres de recherche ont créé, conçu, mis en pratique et évalué des modèles d'intervention efficaces fondés sur la recherche-action participative.

3. Diffusion des résultats de la recherche

Les centres de recherche se sont servi de leur financement de base pour produire des documents qui sont accessibles et pour mettre en place des stratégies pour diffuser les résultats de leurs travaux. Ils ont témoigné devant des comités parlementaires⁹. Ils ont attiré l'attention des gouvernements sur certaines questions, contribuant ainsi à l'élaboration de politiques fédérales et provinciales. Le financement de base a donné aux centres l'autonomie et la latitude voulues pour s'exprimer ouvertement sur des questions dans le milieu universitaire comme dans la collectivité au sens large. Les centres ont influencé la façon dont la population perçoit les questions et cherche des solutions. Ils sont de plus en plus reconnus comme des centres d'expertise. Les médias les consultent souvent à titre de guides d'opinion, sachant que les centres représentent la diversité des points de vue des organismes communautaires et que les projets de recherche visent à répondre aux besoins de la collectivité. La couverture médiatique des résultats de la recherche menée par les centres contribue à modifier les attitudes à l'égard de sujets et d'événements. En réalité, les résultats de la recherche dépassent les frontières nationales; ils peuvent atteindre les chercheurs universitaires et les membres des collectivités par l'entremise des réseaux de distribution de l'ensemble des membres des centres.

Les centres de recherche ont mis sur pied un ensemble de mécanismes de communication innovateurs. Le plus évident est l'intégration immédiate des résultats de la recherche aux notes de cours universitaires, pour le bénéfice des étudiants. De même, les réunions du conseil et des équipes de recherche offrent souvent l'occasion de communiquer les résultats de la recherche. Un des premiers mécanismes qui a été mis en place est une série d'exposés organisés à l'heure du lunch. Les centres organisent des séances d'information à l'intention de leurs clients à des moments propices et aux bons endroits au sujet de questions nouvelles et pertinentes. Ce genre d'activité facilite le réseautage ainsi que l'intégration.

Il y a aussi les conférences. Les membres des centres de recherche participent à des conférences, présentent des communications et organisent des ateliers. Chaque année, le CRI-VIFF organise des séances à l'occasion du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Les centres de recherche ont présenté des communications conjointes lors de conférences parrainées par le British Columbia Institute on Family Violence, à l'Institut canadien de recherches sur les femmes et à la conférence du Family Research Laboratory, de l'Université du New Hampshire. Le Centre du Manitoba a organisé une conférence sur la violence familiale; le MMFRC a organisé une consultation sur une étude longitudinale de la violence familiale et une conférence sur la violence en milieu de travail; celui de London organise actuellement une conférence sur le harcèlement. Étant donné que ces événements ont lieu dans les collectivités desservies par les centres et ne coûtent pas très cher, ils sont accessibles aux travailleurs de première ligne et leur offrent de rares occasions de perfectionnement professionnel. Le nombre d'inscriptions à ces conférences a dépassé de loin les prévisions, et les événements ont reçu une couverture médiatique nationale. Les comptes rendus de ces conférences sont publiés et diffusés. Les chercheurs sont d'avis que les résultats de la recherche sont ainsi diffusés plus rapidement et à un plus vaste public qu'au moyen des revues scientifiques.

⁹ Conseil de recherches en sciences humaines. *Family Violence and Violence Against Women Follow-up to Mid-Term Review: Appendix 1.*

Comme il y a souvent des représentants du gouvernement dans les équipes de recherche, il arrive que les résultats des travaux des centres soient utilisés pour l'élaboration de politiques gouvernementales et organisationnelles. L'équipe de politiques nationales de Condition féminine Canada a consulté les centres de recherche. Le Nouveau-Brunswick a modifié ses politiques sur la jeunesse et a amorcé un examen des programmes dispensés aux délinquants sexuels et aux hommes violents, à la lumière des travaux du MMFRC. Une équipe de ce centre a conçu un programme scolaire sur la prévention de la violence dans les fréquentations, qui est utilisé dans l'ensemble de la province. Le CRI-VIFF siège, à titre de représentant universitaire, à un comité interministériel sur la violence familiale. L'outil de dépistage conçu pour identifier les femmes victimes de violence, qui a été élaboré par le CRI-VIFF pour le compte de la Fédération des CLSC, est systématiquement adopté par tous les CLSC du Québec, ce qui modifie directement la pratique. Le CRI-VIFF a contribué à réorienter le débat dans la province : au lieu de mettre l'accent sur la victimologie criminalisée, on privilégie plutôt une stratégie préventive. Le modèle participatif de recherche-action sera également utilisé dans les activités de prévention du suicide dans la province. Le document pédagogique *Education for Change* élaboré par le Centre de recherche de London pour le ministère de l'Éducation de l'Ontario est utilisé dans toute la province. Récemment, à l'occasion d'une conférence qui a eu lieu à Washington (DC) sur la violence faite aux femmes, M^{me} Hillary Clinton a parlé de la recherche sur les coûts économiques de la violence qui a été effectuée par le Centre de recherche de London, la citant comme un exemple du genre de travail à faire pour trouver des solutions. Les membres du Centre de recherche du Manitoba se sont intéressés au tribunal de la violence familiale de Winnipeg depuis sa création. Ils ont également organisé des conférences communautaires dans le cadre d'une enquête provinciale sur un cas de meurtre ou de suicide lié à la violence familiale. Ils ont aussi élaboré un cadre d'évaluation simple à l'intention des maisons d'hébergement. En Colombie-Britannique, l'analyse effectuée par le Centre FREDA a contribué à orienter l'opinion publique relativement à une enquête provinciale sur la violence à l'égard des enfants, ce qui a entraîné un réaménagement du système de protection de l'enfance. La presse recherche régulièrement des porte-parole du Centre FREDA. Il ne s'agit là que de quelques exemples de la façon dont les résultats des centres de recherche ont été utilisés pour l'élaboration de politiques ou pour faire mieux comprendre la nature et la dynamique de la violence familiale et de la violence faite aux femmes.

La capacité de produire et de diffuser des documents pertinents, à coût abordable et de grande qualité est essentielle. Les centres de recherche ont constaté que plus les gens sont sensibilisés au problème, plus on met en place des programmes communautaires. Tous les centres de recherche ont des pages Web où ils postent les résultats de leurs travaux. Les publications de recherche telles que le projet sur les ressources éducatives du Centre de recherche de London, sa vidéo sur les réactions violentes, et son estimation des coûts économiques de la violence faite aux femmes ont facilement trouvé des marchés. Toutefois, les publications ne constituent qu'une source de revenus limitée parce que bon nombre d'acheteurs éventuels travaillent au sein d'organismes qui n'ont pas de budget pour l'achat de documents. Pour rendre l'information plus accessible, les centres de recherche ont aussi publié des bulletins afin de diffuser l'information sur les activités et les résultats de recherche. Jusqu'ici, les bulletins ont été tirés à 2 000 exemplaires. Tous les centres visent à publier leurs bulletins dans les deux langues officielles (le MMFRC est obligé de le faire en vertu de la loi), mais cette activité coûte cher. Malheureusement, les mécanismes de diffusion comme les bulletins sont compromis par les difficultés financières périodiques.

Les centres de recherche estiment qu'ils sont maintenant reconnus dans leur collectivité. Selon eux, ils ont atteint le stade de maturité qui leur permet, en tant que réseau, d'élaborer une stratégie canadienne de prévention contre la violence. Toutefois, une alliance de centres de recherche établie au Canada rencontre certaines difficultés particulières. La distance constitue un problème de taille. Bien sûr, le courrier électronique et le réseau Internet facilitent les choses, mais les déplacements coûtent cher. Les conférences universitaires fournissent des occasions aux chercheurs associés aux centres de se réunir en tant que groupe, mais cela exclut les organismes de première ligne. Si les bailleurs de fonds n'avaient pas assumé les frais de déplacement de deux délégués de chaque centre de recherche, on n'aurait peut-être pas pu tenir d'assemblées annuelles durant les cinq premières années.

De l'avis des centres de recherche, les bailleurs de fonds doivent envisager des mécanismes d'évaluation plus appropriés qui tiennent compte de la valeur des partenariats et du fonctionnement des centres en plus des produits de la recherche. Les centres de recherche ont réussi à créer des outils de recherche et des outils pédagogiques; ils ont aussi amené des changements chez les chercheurs et les groupes de première ligne. Les étudiants et les chercheurs exposés au milieu des centres de recherche se sont ouverts à la recherche interdisciplinaire; ils ont aussi appris comment on peut mener des projets de recherche et en diffuser les résultats d'une façon qui réponde aux besoins des collectivités. Les collectivités ont élaboré des outils qui les aideront à mieux examiner leur façon de travailler. Voilà des résultats qui témoignent bien la détermination des personnes qui croyaient réellement au concept de partenariat.

Leçons tirées du projet

Une des caractéristiques exceptionnelles du projet des centres de recherche a été la façon dont des groupes se sont réunis pour examiner un problème social contemporain. Tous les partenaires, y compris les partenaires financiers, ont investi de leur temps pour établir des relations et élaborer des méthodes pour surmonter les difficultés. Chaque centre s'est développé à sa manière, même s'ils ont tous beaucoup d'expériences et de défis communs. Dans la présente section, nous examinerons certaines leçons que nous pouvons tirer de la façon dont le projet a été élaboré et dont les centres de recherche ont évolué.

1. Élaboration du projet

i. Partenaires financiers

Les ressources peuvent être accordées sous forme de compétences aussi bien que sous forme d'argent. Le gouvernement fédéral, dans le cadre de l'Initiative de la lutte contre la violence familiale, et le CRSH ont accordé une subvention totale de 2,5 millions de dollars. Les universités hôtes ont donné de l'argent et ont fourni du personnel, des installations et des services. Les organismes de première ligne ont fourni des compétences, de l'expérience et du temps. Toutes les personnes associées aux centres de recherche ont offert des centaines d'heures de travail. La participation de fonctionnaires sympathiques à la cause facilite l'accès des chercheurs au gouvernement.

Un partenariat réunissant des chercheurs universitaires, des membres de la collectivité locale et des fonctionnaires provinciaux crée une relation stable et un sentiment d'appartenance. Tous les secteurs s'occupant du problème de la violence devraient fournir des ressources à un projet de ce genre pour que l'engagement se généralise. Tout comme les travailleurs de première ligne considéraient que la participation financière du gouvernement fédéral aux centres de recherche était une façon de montrer sa détermination de trouver des solutions, de même on devrait inviter le secteur privé et les particuliers à participer aux discussions sur le soutien financier à accorder à ce genre de partenariat. Les provinces où sont situés les centres de recherche ont appuyé les propositions soumises par ces centres en raison des répercussions éventuelles des travaux de recherche sur les politiques provinciales, mais une seule province a accordé une aide financière importante à un des centres. Les provinces et les territoires sont des partenaires clés dans les programmes de santé et de services sociaux. Lorsque des réseaux de recherche sont constitués, les bailleurs de fonds détiennent un pouvoir de négociation et sont en position de réclamer le soutien concret d'autres partenaires importants.

ii. Conception du projet

Ce genre de projet innovateur doit être conçu en consultation avec les partenaires éventuels. Le projet favorise-t-il un partenariat équitable? Dans quelle mesure reconnaît-il le transfert réciproque des connaissances? Comment les bailleurs de fonds interagissent-ils avec les partenaires? Que veulent-ils que ce partenariat accomplisse? De quelle manière? Quels genres de produits souhaitent-ils obtenir? Comment croient-ils que les partenaires financeront les projets? Leurs propres programmes sont-ils accessibles à tous les partenaires de façon équitable? Lorsque des

secteurs de la collectivité n'ont jamais travaillé en collaboration, il est important de connaître leurs perceptions. La terminologie employée par les concepteurs du projet doit traduire l'esprit du projet. Au tout début d'un partenariat, tous ces éléments peuvent donner lieu à des interprétations différentes et peuvent constituer des obstacles involontaires. Dans le cas qui nous occupe, mentionnons à titre d'exemple que les organismes de première ligne ont tout d'abord pensé qu'on octroyait le financement par l'intermédiaire des universités hôtes parce qu'on ne faisait pas confiance à la capacité de gestion des organismes communautaires.

Les bailleurs de fonds participant à des projets expérimentaux comme le projet des centres de recherche doivent être disposés à faire preuve de souplesse et à modifier leurs méthodes, leurs pratiques et leur processus d'évaluation pour répondre aux besoins du projet. Un examen traditionnel ne convient pas toujours dans le cas de partenariats de ce genre; il faut alors adapter le processus d'examen à la situation des demandeurs. Les partenaires financiers doivent trouver des moyens d'évaluer les nouveaux produits qui ne répondent peut-être pas aux attentes habituelles. Les centres de recherche comptent sur un petit nombre d'employés professionnels dévoués, et sur un grand nombre de bénévoles. Ils doivent être très engagés dans le projet. La formule de projet pilote limitée souvent utilisée par les gouvernements pour le démarrage de ce type de projet s'avère néfaste, surtout lorsque les mêmes personnes participent à plusieurs projets. Il arrive souvent qu'on cesse de subventionner des projets qui commencent à donner des résultats intéressants. La fatigue et la désillusion sapent l'enthousiasme des participants et les découragent lorsque les bailleurs de fonds ne tiennent pas compte de l'importance des efforts personnels qui sont consacrés au projet. Les partenaires financiers doivent reconnaître la contribution des membres et valoriser le processus.

iii. Niveaux des ressources

Les bailleurs de fonds devraient envisager d'accorder une subvention moins importante au début du projet, puis de l'augmenter graduellement. Dans ce cas-ci, les centres de recherche devaient recevoir un montant annuel de 100 000 \$ pour leurs frais administratifs pendant cinq ans. Il leur incombait de trouver les fonds nécessaires pour leurs projets de recherche et leurs autres activités. Les centres avaient besoin de moins d'argent au stade du démarrage, puisque leur travail consistait principalement à établir des relations de partenariat et à mettre en place des structures organisationnelles. En revanche, il leur fallait plus de ressources, par la suite, parce qu'ils devaient gérer des projets de recherche importants et répondre aux demandes des groupes de première ligne. Ils ont pu en fait varier les niveaux de ressources en tirant profit des dispositions d'un des bailleurs de fonds qui permettaient de reporter à l'année suivante les sommes non utilisées.

Le financement de base est essentiel pour les activités qui ne sont pas directement liées à la recherche. Certains des volets les plus réussis du projet – volets axés sur l'action, programmes de petites subventions, publication de documents en français et en anglais, bulletins et séminaires – englobaient beaucoup plus de choses que ce qu'on appelle la « recherche ». Il est difficile de trouver des ressources pour le financement de ce genre d'activités d'approche et de diffusion; et pourtant, c'était là un des objectifs du projet. S'ils ne reçoivent pas de financement de base, il se peut que les centres doivent mettre ces programmes en veilleuse. Il faudra beaucoup d'efforts pour les remettre sur pied, des efforts qui pourraient être évités. En bout de ligne, cela pourrait mettre en péril les partenariats établis par les centres de recherche.

Dans la conjoncture économique, il était optimiste de penser que les centres de recherche pourraient s'autofinancer après la cinquième année. Pour attirer des fonds de recherche, il faut qu'un programme ait une bonne réputation. Or, pour établir sa réputation, il lui faut produire des résultats. Lorsque le programme peut obtenir des fonds pour la recherche, ce dilemme peut être résolu. Mais quand l'argent se fait rare, il n'est pas facile de trouver du financement pour les programmes, en particulier les programmes innovateurs. Si l'on dépend trop des contrats de recherche, on pourrait compromettre les programmes de recherche logiques et systématiques, et se retrouver dépendant des projets liés aux priorités des gouvernements ou des bailleurs de fonds. On a déterminé qu'il faudrait que les partenaires financiers aident plus activement les centres de recherche à trouver d'autres moyens de financement de base. Toutefois, il serait essentiel de respecter la vision unique de chaque centre de recherche.

iv. Sentiment d'appartenance au centre

On a également souligné que les bailleurs de fonds doivent créer des occasions de rencontre, comme des assemblées annuelles et des présentations conjointes à des conférences, pour donner la chance aux membres des centres de recherche de se rencontrer et de discuter de leurs stratégies respectives. Le sentiment d'appartenance à un réseau parmi les centres dépend de ce genre d'interactions. Par ailleurs, les contacts personnels qui facilitent la mise sur pied d'une équipe de recherche sont tout aussi essentiels à la création d'un réseau.

2. Établissement d'un centre de recherche

i. Cultures

Il faut beaucoup de ressources et d'efforts pour combler les écarts entre les différentes cultures et établir la confiance entre les partenaires et le respect mutuel des compétences, des connaissances et de l'expérience. Le processus doit être transparent. Les groupes de première ligne n'ont pas nécessairement la même culture, les mêmes normes et méthodes de recherche, et la même idée de l'utilité des résultats que les chercheurs universitaires. En outre, les universitaires sont tenus de publier les résultats de leurs travaux. Comme les centres de recherche adoptent de nouvelles démarches, ils vont souvent à l'encontre des normes dominantes, entre autres la nature des partenaires fondateurs, l'orientation vers la recherche-action participative (qui suppose également un équilibre entre les méthodes de recherche qualitatives et les méthodes quantitatives) et l'importance accordée à des questions litigieuses actuelles. Leurs membres peuvent trouver cela menaçant. Lorsqu'on réunit des groupes qui ne connaissent pas leur culture réciproque, il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des conflits. Dans ce contexte, il n'existe pas de modèle de résolution des conflits.

ii. Le facteur temps

Il faut du temps pour établir des centres de recherche – du temps pour créer des partenariats entre les universitaires et les groupes de première ligne, pour reconnaître les forces et les ressources, pour bâtir la confiance et consolider les liens, pour créer des processus respectueux, pour définir le discours adéquat et adopter une nouvelle terminologie, pour établir l'infrastructure et pour mettre en place des mécanismes administratifs, pour démontrer la pertinence de la recherche pour les collectivités touchées, pour élaborer des projets de recherche orientés vers l'action, pour élaborer une perspective régionale, pour bâtir un partenariat à l'échelle nationale, pour trouver des subventions de recherche. Pour réussir, il était capital au cours de la première année d'établir des liens solides

pour créer une synergie positive entre les partenaires. Lorsque les gouvernements mettent en place des programmes fondés sur des partenariats, ils prennent rarement en considération le temps nécessaire à l'établissement de relations de travail solides. Cet investissement de temps lors de l'élaboration du projet est bénéfique aux membres de première ligne; en effet, ils prennent souvent les mesures pour améliorer leurs programmes de prestation de services à la lumière des premiers résultats de la recherche, avant même que les données ne soient complètement analysées.

3. Réussites et difficultés

i. Le modèle de recherche

L'approche participative de recherche-action est un modèle qui convient bien à tous les partenaires. Elle a une application immédiate pour les groupes de première ligne. Cette approche permet de trouver des réponses acceptables aux questions que se posent les membres du centre de recherche. Le programme de recherche est précis et justifié. Les méthodes de recherche ont eu une incidence sur la façon dont la collectivité considère la recherche. La recherche lui fait moins peur et elle met les résultats en pratique. Les nouveaux services sont plus susceptibles de comporter un volet d'évaluation. Les universitaires ont élargi la portée de leur recherche et amélioré leur style d'enseignement. Les décideurs ont utilisé les résultats de la recherche pour leur planification.

Voici une autre question qui peut être problématique : À qui appartiennent les résultats de la recherche? À l'équipe ou au chef de l'équipe? Au groupe communautaire ou au centre de recherche? Certains établissements s'opposent encore à ce modèle de recherche et découragent leurs membres de participer aux travaux d'un centre de recherche. Beaucoup de chercheurs universitaires doivent être sensibilisés à l'utilité de ce modèle.

ii. Financement des projets

Les programmes de petites subventions s'avèrent efficaces pour donner aux groupes de première ligne la possibilité de faire des travaux de recherche pertinents à un coût peu élevé. Ils font participer les organismes de première ligne, attirent les ressources, favorisent le sentiment d'appartenance, permettent d'obtenir la participation à la recherche et d'utiliser les compétences locales, favorisent l'acquisition de nouvelles compétences et permettent de surmonter les difficultés de croissance. Et les chercheurs trouvent le travail agréable. Les bénéficiaires de petites subventions doivent parfois travailler près du centre de recherche qui les subventionne.

iii. Diffusion des résultats

La capacité de produire et de diffuser des documents de grande qualité est essentielle. Si le matériel produit a la confiance des personnes intéressées, il sera en demande. Les produits des centres de recherche ont facilement trouvé un marché dans l'ensemble du Canada, en Amérique du Nord et dans le monde entier. Le Canada est reconnu comme un chef de file mondial dans ce domaine. Les résultats de la recherche sont diffusés par l'intermédiaire des universitaires, des fonctionnaires ou des réseaux que les immigrants maintiennent avec leur pays d'origine.

iv. Création d'une capacité de recherche

Le résultat le plus important des centres de recherche peut être intangible : la capacité et la bonne volonté qui découlent de la participation de chercheurs au processus de travail respectueux adopté par les centres. Il s'agit d'une manière efficiente d'attirer plusieurs millions de dollars pour des projets de recherche. Les centres de recherche surmontent les difficultés de communication en faisant preuve de créativité afin de créer une sphère d'influence régionale. Le réseau des centres de recherche a élaboré une réponse stable au problème de la violence familiale et de la violence envers les femmes au Canada. Ils doivent trouver des moyens pour reconnaître et favoriser la croissance personnelle des membres des équipes, pour justifier et mesurer les réussites, et pour les communiquer aux personnes qui occupent des postes d'influence.

Du point de vue universitaire, le modèle des centres de recherche est rentable, rehausse l'image de l'université dans la collectivité et établit des liens entre l'université et les groupes de première ligne. Grâce à leur participation aux centres de recherche, les étudiants sont exposés à un modèle de recherche différent, à la collaboration interdisciplinaire et aux contacts avec les organismes de première ligne et les autres universités. La plus grande difficulté à surmonter est peut-être de créer des liens dans les milieux universitaires mêmes.

Conclusion

Les centres de recherche ont tous évolué au-delà du concept original. Même si les organismes subventionnaires avaient envisagé un partenariat, ils ne pouvaient pas savoir dans quelle mesure la circulation de connaissances serait réciproque et que les participants apprendraient les uns des autres. Grâce à la synergie créée par le centre de recherche, une relation particulière s'est établie entre les participants. Il est évident que l'expérience des centres de recherche, malgré les difficultés, a été une source d'énergie et de joie. Les membres sont farouchement fiers de leurs réalisations. La somme est nettement plus grande que les parties.

On a toujours évalué le succès d'un projet selon les produits qui ont été générés. Les centres de recherche ont à leur actif une longue liste de produits, comme en témoignent les listes exhaustives de publications, les demandes de subvention de recherche acceptées et les mécanismes de diffusion de l'information. Pourtant, le succès réel des centres de recherche va au-delà de tout cela. Il semble résider dans la force des liens qui ont évolué, dans l'acceptation de l'approche participative de recherche-action par les collectivités, et dans les capacités que les centres ont bâties dans leur collectivité.

L'expérience des partenariats n'a pas été sans difficulté. Certains participants initiaux sont partis. Chaque centre a eu des problèmes qui ont ébranlé les fondements mêmes des partenariats. Toutefois, l'intérêt pour les questions à l'étude et pour l'objectif des centres de recherche a incité les autres participants à chercher des solutions. Qu'ils aient continué le travail dans un climat de respect et d'acceptation mutuels est tout à leur crédit. L'expérience a confirmé l'importance d'établir des critères de financement qui tiennent compte du temps nécessaire pour bâtir de nouvelles relations, même lorsque les partenaires se connaissent et ont déjà travaillé ensemble bilatéralement. La création de partenariats institutionnels met souvent à rude épreuve, de façons inattendues, les cultures dans lesquelles les partenaires ont travaillé. Il faut être bien déterminé pour réunir des groupes de personnes qui n'ont jamais travaillé ensemble et les amener à collaborer à l'étude d'un problème aussi délicat que la violence familiale ou la violence faite aux femmes. Chaque centre de recherche a réfléchi à la nature des partenariats qu'il a bâtis et plusieurs d'entre eux ont publié des articles pour que d'autres puissent bénéficier de leurs expériences. Les modalités du financement doivent prévoir le temps qu'il faut à ces partenariats pour assurer leur cohésion.

Les centres de recherche ont dépassé toutes les attentes. Ils se sont tous bâti une excellente réputation dans leur collectivité. Ils sont tous devenus la plaque tournante de la recherche sur les questions liées à la violence familiale et à la violence faite aux femmes. Ils ont obtenu des subventions de recherche, triplant les investissements des universités hôtes. Ils ont amélioré la réputation des universités hôtes dans leur collectivité. Ils ont même attiré des étudiants à l'université, en partie à cause de l'amélioration de la qualité des cours et de la pertinence des stages. Les résultats de leurs projets de recherche ont été intégrés aux politiques des collectivités qu'ils desservent. Leurs travaux sur la violence sont cités dans l'ensemble du pays et ils sont sur le point d'obtenir des résultats très fructueux. Ils ont réussi tout cela durant une période où les fonds consacrés à la

recherche sont relativement rares. Solliciter des subventions de recherche est une activité qui consomme beaucoup de temps. Même lorsque les demandes sont acceptées, comme il arrive souvent dans le cas des centres, les équipes de recherche, tout comme les projets, doivent être gérés.

Les centres de recherche ont des programmes d'approche comportant des volets de recherche, de communication et de leadership dans leur collectivité. Les médias respectent leurs travaux de recherche et en utilisent les résultats. Les gouvernements s'adressent à eux pour l'évaluation de leurs programmes. Des centaines de bénévoles, provenant d'horizons divers, ont donné des milliers d'heures de travail aux centres depuis 1991. Pour gérer tous ces programmes et toutes ces équipes de recherche, il faut des ressources humaines, financières et « en nature ». Cette approche en matière de développement des capacités représente des coûts évidents sur le plan humain. Après avoir participé à plusieurs exercices semblables, les gens sont moins disposés à se consacrer à ce genre d'initiatives en raison de la somme d'heures et d'énergie qu'elles exigent. Les bénévoles sont fatigués, parfois même exténués. Le fait que tant de personnes aient accompli tant de choses avec si peu de moyens témoigne de la pertinence et de l'importance des centres de recherche sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Les programmes de recherche des centres sont tous stables, grâce aux capacités qui ont été créées au cours des premières années. Les centres sont capables de trouver des subventions de recherche. En revanche, ils éprouvent des difficultés à trouver des fonds pour le financement des activités administratives et connexes. Même les fonds de dotation ne garantissent pas la capacité d'autofinancement. La croissance des investissements dépend de l'économie. Or, l'expansion des activités des centres de recherche entraîne l'augmentation de ses dépenses administratives. Pour coordonner des équipes de recherche et entretenir un réseau de centres de recherche, il faut du personnel. Les relations entre les individus se poursuivront, mais pour maintenir les partenariats entre les groupes, il faudra investir plus de temps et d'énergie que l'un ou l'autre des partenaires n'est en mesure de le faire en l'absence d'un organe de coordination. Les centres de recherche cherchent des moyens d'éviter que l'énergie créatrice et les liens entre les divers partenaires ne se perdent.

Les centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes se sont avérés un moyen rentable de mener des travaux de recherche de grande qualité répondant aux besoins des collectivités. Le succès des centres témoigne du dévouement des participants et du personnel. Les partenariats qui ont été créés ont modifié à jamais la façon de travailler des chercheurs universitaires et des travailleurs de première ligne, qui se sont enrichis mutuellement. Les produits de la recherche ont été intégrés au processus d'élaboration des politiques et diffusés dans l'ensemble de la collectivité. Les centres de recherche ont atteint un stade où ils peuvent pleinement récolter les fruits des partenariats qui les caractérisent.

Feuille de réponse

Nous aimerions beaucoup savoir ce que vous pensez de cette ressource documentaire. En prenant quelques minutes de votre horaire chargé pour remplir et retourner ce formulaire, vous nous aideriez grandement à améliorer la documentation future sur la violence familiale. Veuillez retourner le formulaire par la poste ou par télécopieur au :

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, Santé Canada
Édifice Jeanne-Mance, 7^e étage, indice de l'adresse 1907D1
Ottawa (Ontario) K1A 1B4
Télécopieur : 613-941-8930

1. Votre province ou territoire :

- | | | | | |
|---------------------------------------|---|-----------------------------------|--|-------------------------------|
| <input type="radio"/> Nunavut | <input type="radio"/> Territoires du Nord-Ouest | <input type="radio"/> Yukon | <input type="radio"/> Colombie-Britannique | <input type="radio"/> Alberta |
| <input type="radio"/> Saskatchewan | <input type="radio"/> Manitoba | <input type="radio"/> Ontario | <input type="radio"/> Nouveau-Brunswick | <input type="radio"/> Québec |
| <input type="radio"/> Nouvelle-Écosse | <input type="radio"/> Île-du-Prince-Édouard | <input type="radio"/> Terre-Neuve | | |

2. Catégorie de votre organisation :

- | | | | |
|--|---|--|--------------------------------|
| <input type="radio"/> Premières nations/Autochtones | <input type="radio"/> Services sociaux | <input type="radio"/> Services de santé | <input type="radio"/> Public |
| <input type="radio"/> Gouvernement fédéral | <input type="radio"/> Professionnelle | <input type="radio"/> Parlement | <input type="radio"/> Étudiant |
| <input type="radio"/> Gouvernement provincial | <input type="radio"/> Justice pénale | <input type="radio"/> Université - Collège | <input type="radio"/> École |
| <input type="radio"/> Administration municipale | <input type="radio"/> Bibliothèque | <input type="radio"/> Entreprise | <input type="radio"/> Média |
| <input type="radio"/> Organisation non gouvernementale | <input type="radio"/> Organisme religieux/spirituel | <input type="radio"/> Autre : | |

3. Avez-vous trouvé le contenu de cette ressource :

- | | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| Exact? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Sans opinion |
| Complet? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Sans opinion |
| Équilibré dans sa présentation des sujets? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Sans opinion |
| À jour? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Sans opinion |
| En rapport avec vos besoins? | <input type="radio"/> Oui | <input type="radio"/> Non | <input type="radio"/> Sans opinion |

4. Veuillez coter la ressource aux points de vue suivants : (1 = très faible, 5 = très bon)

- | | | | | | | | | | | | |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Style et « ton » | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Emploi de termes et de concepts compréhensibles | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Attrait général | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | Organisation (Information facile à trouver?) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

5. Selon vous, quel degré d'utilité cette ressource présente-t-elle de façon générale? (1 = très faible, 5 = très bon)

- 1 2 3 4 5

6. À quelle fin utiliserez-vous cette ressource? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- | | | | | | |
|--|---|----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="radio"/> Éducation | <input type="radio"/> Sensibilisation du public | <input type="radio"/> Traitement | <input type="radio"/> Formation | <input type="radio"/> Recherche | <input type="radio"/> Usage personnel |
| <input type="radio"/> Élaboration de politiques ou de programmes | <input type="radio"/> Référence | <input type="radio"/> Prévention | <input type="radio"/> Autre : | | |
| <input type="radio"/> Je n'ai pas l'intention de l'utiliser | | | | | |

7. Cette ressource a-t-elle influencé votre façon de penser et/ou d'agir? Oui Non

Veillez préciser :

.....
.....
.....

8. Recommanderez-vous cette ressource à d'autres? Oui Non

9. Utiliserez-vous l'information de ce document de travail pour : (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Mettre à profit les « leçons tirées » de la mise sur pied des centres de recherche pour planifier les stratégies de recherche futures?
- Renseigner d'autres personnes sur le travail des centres de recherche?
- Avoir accès aux centres de recherche?
- Je n'utiliserai pas cette ressource
- Autre :

10. Avez-vous trouvé les sections ci-après utiles? (1 = pas utile, 5 = très utile)

Résumé	1	2	3	4	5
Introduction	1	2	3	4	5
Aperçu du projet	1	2	3	4	5
Les cinq centres de recherche sur la violence familiale et la violence envers les femmes	1	2	3	4	5
Atteinte des objectifs du projet	1	2	3	4	5
Leçons tirées du projet	1	2	3	4	5
Conclusion	1	2	3	4	5

11. Ce document soulève-t-il d'autres questions ou lacunes de connaissance qui, selon vous, devraient être abordées? Oui Non

Veillez préciser :

.....
.....
.....
.....

12. Veuillez inscrire vos autres commentaires dans l'espace ci-dessous ou sur une feuille distincte.

.....
.....
.....
.....

Merci d'avoir pris le temps de remplir et de retourner cette feuille de réponse.

– Centre national d'information sur la violence dans la famille